

Délibération n°01

Effectif légal du conseil
communautaire :
60

Nombre de conseillers
en exercice :
60

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
57

Nombre de votants :
57

Date de convocation :
26 janvier 2022

Date d'affichage du
compte-rendu :
09 février 2022

**Objet : Projet de
territoire « RLV Ambitions
2030 » : approbation**

L'AN deux mille vingt-deux, le mardi 01 février, le conseil communautaire, convoqué le 26 janvier 2022, s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M CHAUVIN Lionel, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAUTHIER Patrice, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, M MELIS Christian, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, , Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**
M DAIN Denis, Mme GRENIER Arlette, **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- Mme CACERES Marie *a donné pouvoir* à Mme ABELARD Nathalie
- M GAILLARD Philippe *a donné pouvoir* à Mme ABELARD Nathalie
- Mme LAFARGE Anne-Catherine *a donné pouvoir* à M CARTAILLER Philippe
- Mme MARTINHO Corinne *a donné pouvoir* à M MAGNET Fabrice
- M MESSEANT Jean-François *a donné pouvoir* à M BONNICHON Frédéric
- M MICHEL Didier *a donné pouvoir* à M CHASSAGNE Eugène
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie *a donné pouvoir* à M PECOUL Pierre
- Mme PANIAGUA Murielle *a donné pouvoir* à M REGNOUX Marc
- Mme PERRETON Régine *a donné pouvoir* à M RAYMOND Vincent
- M ROUGEYRON Denis *a donné pouvoir* à Mme DE MARCHI Véronique

- M BARBECOT Jacques conseiller communautaire unique de Pulvérières, remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire suppléante,
- M IMBERT Didier conseiller communautaire unique de Clerlande, remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant,

Absents :

- M BEAURE Nicolas
- M CHANSARD Gérard
- M GRENET Daniel

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M RAYMOND Vincent

Rapport n°01 – Projet de territoire « RLV Ambitions 2030 » : approbation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 5216-1,

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02855 en date du 12 décembre 2016 portant création de Riom Limagne et Volcans (RLV) par fusion des trois communautés de communes Limagne Ennezat, Riom communauté et Volvic sources et volcans,

Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 en date du 13 décembre 2018 modifiant les statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),

Vu les statuts en vigueur de la communauté d'agglomération RLV,

Vu les documents stratégiques existants fixant des objectifs pour le territoire de RLV, notamment : le Plan d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (en cours d'approbation), le Plan Climat Air Energie Territorial, le Plan local de l'Habitat, le Schéma directeur des pistes cyclables, la Convention territoriale Globale de la CAF,

Considérant les travaux du comité de pilotage assisté de l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole, et les travaux menés lors des ateliers et séminaires organisés en 2021,

Considérant les réponses recueillies auprès des élus, ainsi que des habitants des 31 communes via un questionnaire,

Considérant les travaux des commissions plénières du 7 juillet 2021 et 7 décembre 2021,

Considérant le diagnostic de territoire présenté à l'assemblée,

Considérant le Projet de Territoire « RLV Ambitions 2030 » présenté à l'assemblée, construit sur la base de trois ambitions et vingt-cinq objectifs stratégiques :

- **Ambition 1** - Vers un territoire affirmant son dynamisme et son attractivité,
- **Ambition 2** - Vers un territoire uni dans la diversité,
- **Ambition 3** - Vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures.

Le conseil communautaire, sur proposition du Président, et à l'unanimité :

- **Approuve le Projet de territoire « RLV, Ambitions 2030 » ;**
- **Dit que le projet de territoire guidera le plan pluriannuel d'investissement de RLV et constituera un outil de management de la communauté d'agglomération ;**
- **Dit qu'un comité de suivi du projet de territoire sera mis en place ;**
- **Autorise le président à le transmettre aux 31 communes membres de RLV et partenaires de RLV.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 02 février 2022***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

RLV



2030 PROJET DE TERRITOIRE

FÉVRIER 2022

www.rlv.eu

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Édito

3

RLV, un territoire attractif, innovant, durable et solidaire

Introduction et identité de RLV

4

Rappel de la méthodologie

Synthèse des questionnaires aux élus, aux services, aux habitants

Résumé rapide de l'état des lieux du territoire : carte, chiffres-clés, forces et faiblesses

Trois ambitions pour faire avancer le territoire

18

Ambition 1 : vers un territoire affirmant son dynamisme et son identité**Ambition 2** : vers un territoire uni dans la diversité**Ambition 3** : vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures*Conclusions et suites du projet de territoire*

69



Conception et réalisation : Riom Limagne et Volcans
et Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

*Édito***« RLV, UN TERRITOIRE ATTRACTIF, INNOVANT, DURABLE ET SOLIDAIRE »**

Après une année de débats, séminaires et questionnaires – malheureusement perturbée par la crise sanitaire – c'est avec fierté que nous présentons ce Projet de territoire « RLV Ambitions 2030 ». Il a été bâti grâce à la participation des élus communautaires et municipaux, des services et des habitants, avec un total de plus de 800 contributions. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé et donné de leur temps. Vos idées ont été étudiées et prises en compte, comme vous pourrez le voir dans ce document.

Ce Projet de territoire fixe donc **notre feuille de route collective** pour les

10 prochaines années. Au travers de 3 grandes ambitions et de 25 objectifs stratégiques, il énonce haut et fort notre projet politique commun, autour de l'**attractivité**, de la **transition écologique** et de la **solidarité territoriale**.

Je souhaite que chaque élu, habitant, association ou entreprise puisse se l'approprier, s'en inspirer au quotidien et le nourrir de ses propres remarques. Ce projet doit être un vecteur de fierté, créer du sens et une identité commune entre nos 69 000 habitants, qu'ils habitent dans la Limagne, à Riom ou dans les volcans.

Riom Limagne et Volcans, bien qu'elle doive encore gagner en notoriété, est désormais une collectivité qui œuvre au quotidien pour les habitants, de la toute petite enfance au grand âge, pour les déplacements, le sport et la culture, l'eau et l'assainissement, la protection de notre cadre de vie si exceptionnel, qui fait l'ADN de notre territoire. C'est aussi une collectivité de grands projets, qui investit et qui croit en l'avenir.

A ce titre, plusieurs investissements structurants sont d'ores et déjà lancés sur notre territoire, avec des agrandissements de crèches, la mise en œuvre du schéma des pistes cyclables, l'agrandissement de la piscine communautaire,

la création de la Maison de la Nature et de l'Environnement ou encore de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi, etc. Nous poursuivrons cette dynamique dans les prochaines années.

La question de la préservation de l'eau, ressource et richesse essentielles de notre territoire, est très présente dans ce projet, car elle porte des enjeux environnementaux, de qualité et d'équité de service à la population en matière d'eau potable et d'assainissement, d'économie et de tourisme.

Enfin, la mobilité et la communication consistent deux fils rouges du projet de territoire.

Pour que notre agglomération soit attractive, équitable et durable, il est indispensable d'offrir un maillage de transports en commun partout sur nos 31 communes, des alternatives et des compléments à la voiture individuelle, des moyens de transports variés pour arriver chez nous ou aller travailler, et des solutions d'énergies renouvelables.

Pour faire adhérer la population et les communes à cette feuille de route, la communication est essentielle. Nous devons faire savoir encore plus qui nous sommes, qui vous êtes, ce que nous faisons et vous associer à ces démarches !

Bonne lecture et vive RLV !



Frédéric Bonnichon, Président de Riom Limagne et Volcans

Vers un projet de territoire pour RLV



Située dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, porte d'entrée du périmètre UNESCO, la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, créée en 2017, est composée de 31 communes, entre plaine et montagne.

Avec ses 69 000 habitants, elle constitue la deuxième intercommunalité du Puy-de-Dôme, et elle est devenue un acteur clé dans le paysage économique et institutionnel.

Dotée d'atouts indéniables tels que son cadre de vie, ses fleurons industriels et touristiques, ses équipements, son patrimoine historique, elle doit dès aujourd'hui se préparer à relever les défis de demain, tels que la transition écologique, la revitalisation des centres-bourgs ou la préservation de la ressource en eau.

A l'aune du nouveau mandat, le projet de territoire est l'occasion de poser le diagnostic de cette jeune intercommunalité et d'envisager collectivement l'avenir, en tenant compte des propositions et avis des communes, des services et des habitants.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Projet de territoire : la parole est à vous !

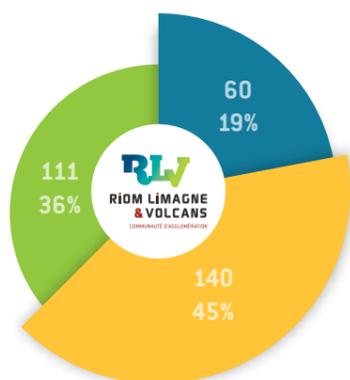


ÉLUS COMMUNAUTAIRES, ÉLUS MUNICIPAUX ET SERVICES

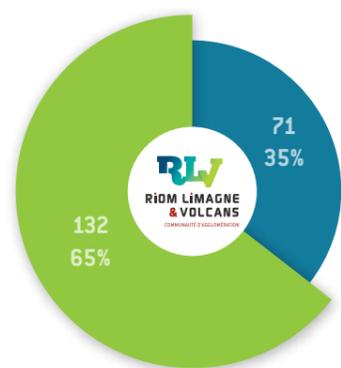
Synthèse des réponses au questionnaire en ligne du 1er juin au 14 juillet 2021

Une bonne participation

- 311 réponses, dont 200 réponses d'élus (64%, dont 45% d'élus municipaux)
- Très bon taux de réponse chez les élus communautaires (72%)
- Toutes les communes sont représentées dans les réponses



■ élus communautaires
■ élus municipaux
■ services



■ nouvel élu
■ déjà élu

Les forces¹ de RLV : son économie, ses habitants et son cadre de vie

- Un tissu d'entreprises dynamiques à forte image de marque
- Un patrimoine remarquable et reconnu
- Des paysages caractéristiques de l'Auvergne, un cadre de vie apprécié
- Un poids démographique important
- Une situation géographique intéressante, entre la métropole de Clermont et Vichy

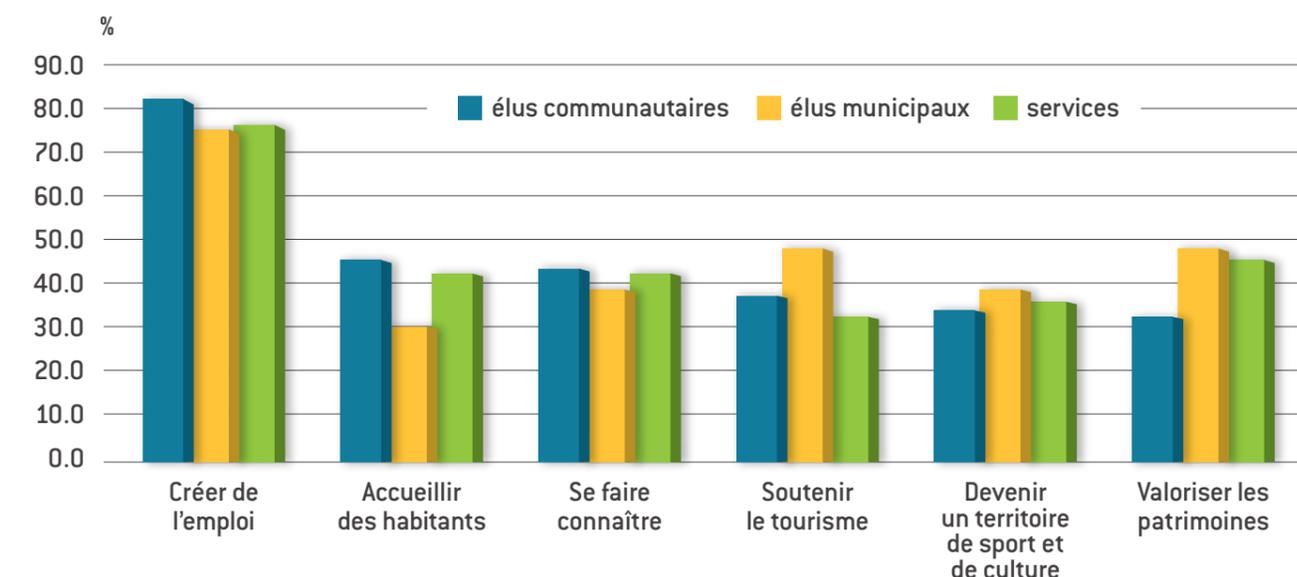
Les faiblesses² de RLV : sa taille, des marqueurs de dévitalisation, une transition environnementale encore limitée

- Un territoire étiré est / ouest
- Une dévitalisation des centres-bourgs (équipement commercial, habitat)
- Un usage prépondérant de la voiture, un réseau de transport en commun et des mobilités douces insuffisants
- Une agriculture de Limagne fortement dépendante de l'irrigation
- Des densités médicales trop faibles sur les périphéries et une démographie médicale inquiétante

^{1,2} voir les choix proposés en page 17

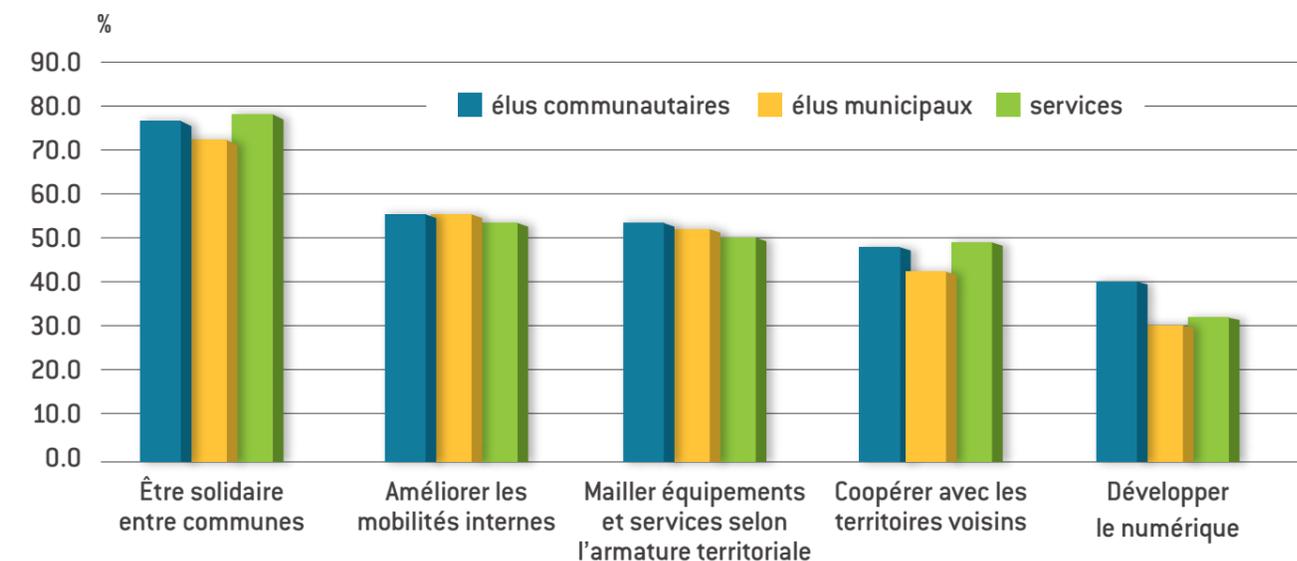
Les leviers à activer pour atteindre l'ambition 1 « Un territoire affirmant son dynamisme et son attractivité »

- « Créer de l'emploi » : + de 75% des réponses de chaque groupe
- « Accueillir des habitants » : plutôt les élus communautaires (45%) et les services (40%) que les élus municipaux (30%)
- Consensus des élus et des services pour « Se faire connaître » et « Devenir une terre de sport et de culture » (40% et 37% des réponses)
- « Soutenir le tourisme » et « Valoriser les patrimoines » : plutôt les élus municipaux (48%) que les élus communautaires



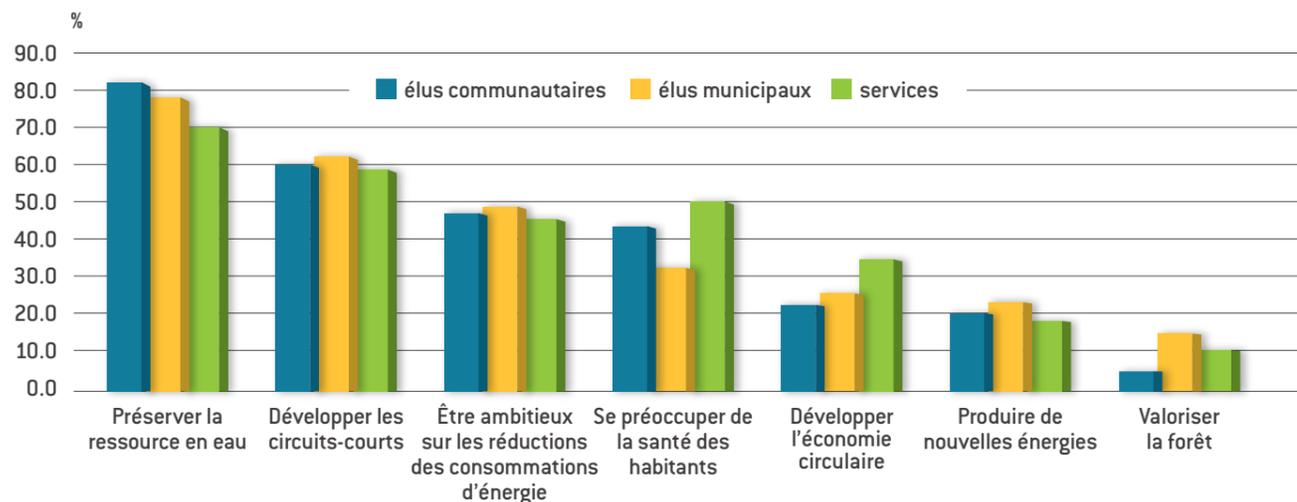
Les leviers à activer pour atteindre l'ambition 2 « Vers un territoire uni dans la diversité »

- Réponses homogènes, peu de différences entre élus et services
- « Être solidaire entre communes » : + de 75% des réponses
- « Améliorer les mobilités internes » : + de 55% des réponses
- « Mailler le territoire selon l'armature territoriale » : 52% des réponses
- « Coopérer avec les territoires voisins » : plutôt les services et les élus communautaires
- « Développer le numérique » : plutôt une préoccupation des élus communautaires



Les leviers à activer pour atteindre l'ambition 3 « Vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures »

- « Préserver la ressource en eau » : levier important, et encore + pour les élus communautaires (84%)
- « Développer les circuits courts » et « Réduire les consommations d'énergie » : consensus avec environ 60% et 47% des réponses
- « Santé des habitants » : surtout les services (50%), peu les élus municipaux (33%)
- « Economie circulaire » : surtout les services (34%)
- « Valoriser la forêt » : élus municipaux (16%) 3 fois + sensibles que les élus communautaires (5%)



Accusé de réception en préfecture
063-2000753-202201-DELIB20220101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

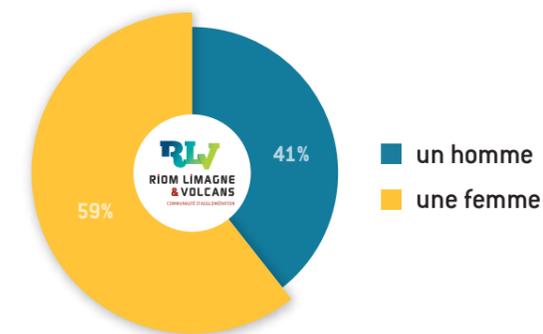
LA PAROLE AUX HABITANTS

Synthèse des réponses au questionnaire en ligne du 1er octobre au 15 novembre 2021

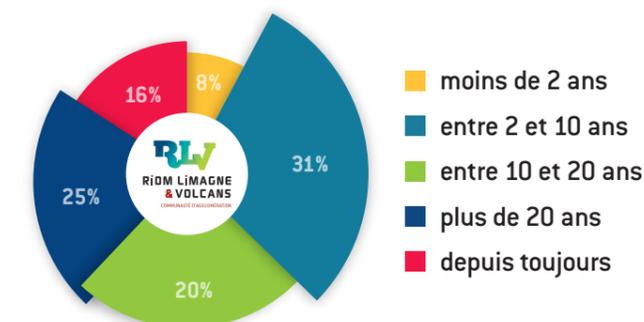


Une très bonne participation : 497 réponses, toutes les communes représentées

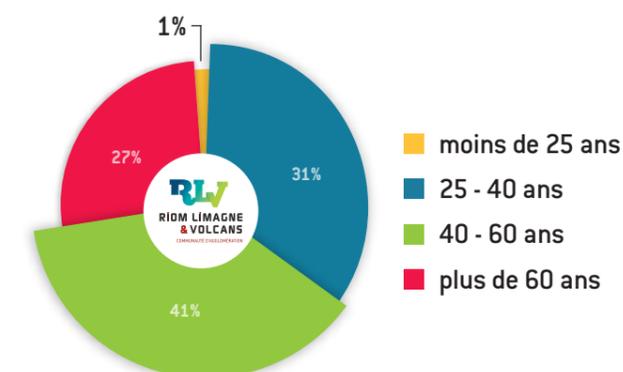
- Une majorité de femmes (59%), des femmes plus jeunes que les hommes qui ont répondu (âge moyen des femmes : 46 ans, âge moyen des hommes : 52 ans)



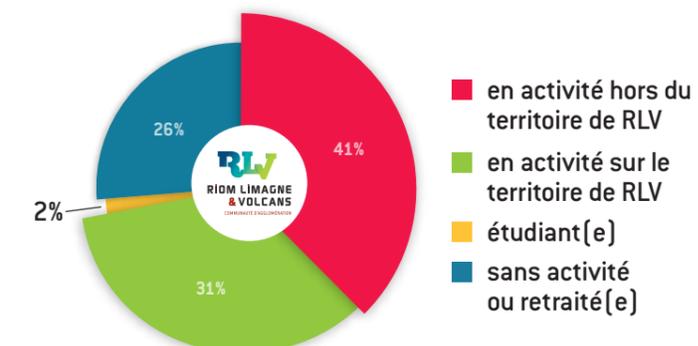
- Une majorité de répondants installés sur le territoire depuis plus de 10 ans (61%), seulement 8% de nouveaux (installés depuis moins de 2 ans)



- Très peu de jeunes ont répondu, surtout des adultes : l'âge moyen des répondants est de 48,5 ans (âge moyen sur RLV : 40,8 ans)



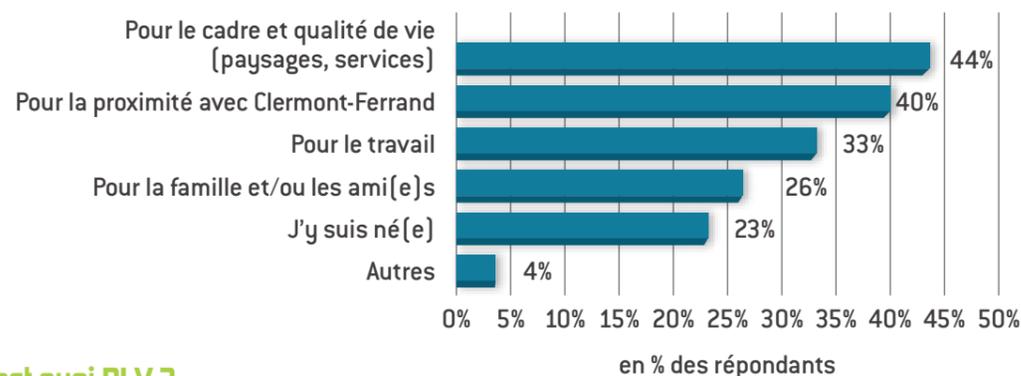
- Les trois quarts des répondants sont des actifs, un quart des retraités



Les raisons de l'installation sur RLV

- Le cadre et la qualité de vie (44%), 59% pour les personnes installées depuis moins de 10 ans
- La proximité avec Clermont (40%), 51% pour les personnes installées depuis moins de 10 ans, 59% pour les personnes en activité hors du territoire
- Le travail (33%), 52% pour les personnes en activité sur le territoire
- Les raisons personnelles (25%), 33% de natifs du territoire chez les personnes installées depuis plus de 10 ans, 8% pour les personnes installées depuis moins de 10 ans
- Parmi les « autres raisons » : le prix de l'immobilier, la présence de la gare

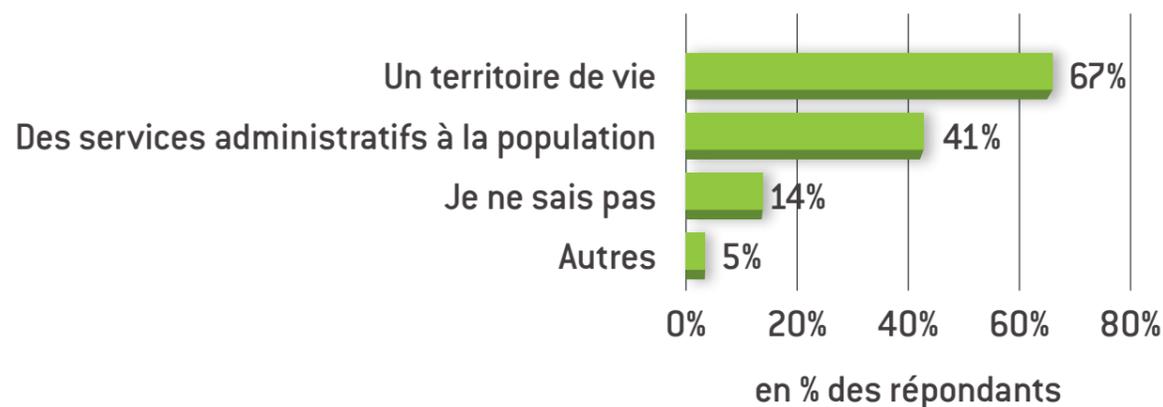
Total des répondants : 497 personnes, Total des réponses : 847 réponses



Pour vous, c'est quoi RLV ?

- Un territoire de vie (67%), 73% pour les retraités, 55% chez les 25-60 ans
- Des services administratifs (41%), 44% chez les personnes installées depuis – de 2 ans, 34% chez elles installées depuis toujours
- 14% ne connaissent pas RLV, surtout les actifs hors du territoire de RLV (16%) et les 25-40 ans (18%), 11% des hommes
- Parmi les « autres » : « une entité inutile » (10 réponses), « un ensemble de communes » (10 réponses)

Total des répondants : 497 personnes, Total des réponses : 630 réponses

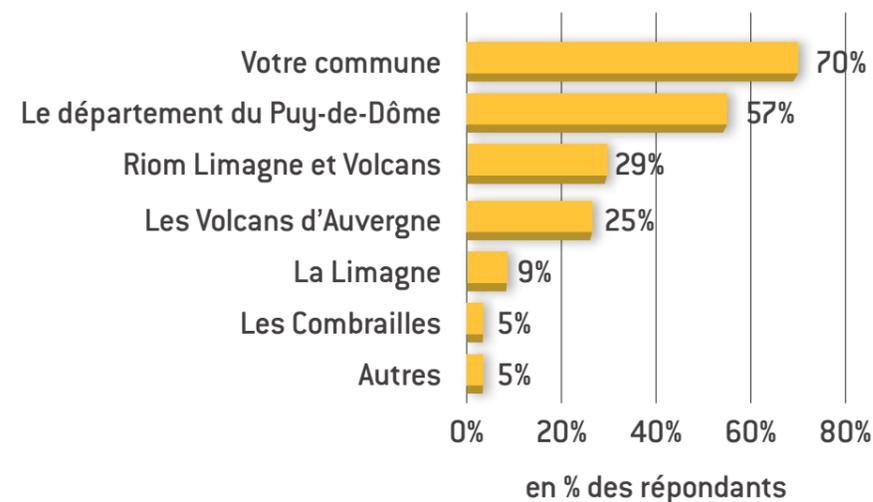


Le sentiment d'appartenance territoriale

- La commune (70%), 77% pour les personnes installées depuis 10 à 20 ans
- Le département (57%), 60% pour les 25-40 ans, 63% pour les personnes en activité hors de RLV
- Riom Limagne et Volcans (29%, près de 40% chez les personnes les plus anciennes sur le territoire, seulement 23% chez les 25-40 ans)
- Les volcans (25%, 126 réponses) et un attachement évoqué dans 17 communes de RLV
- La Limagne (10%, 44 réponses) et les Combrailles (5%, 23 réponses) évoquées dans les communes de ces entités géographiques.

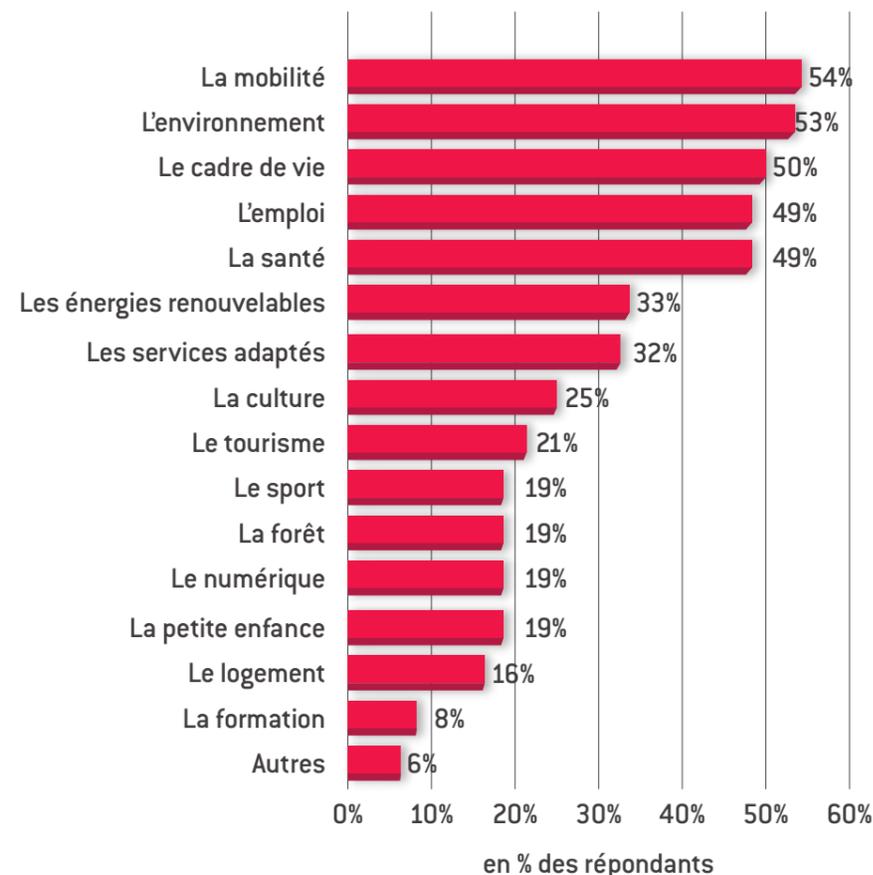
Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

Total des répondants : 497 personnes, Total des réponses : 995 réponses



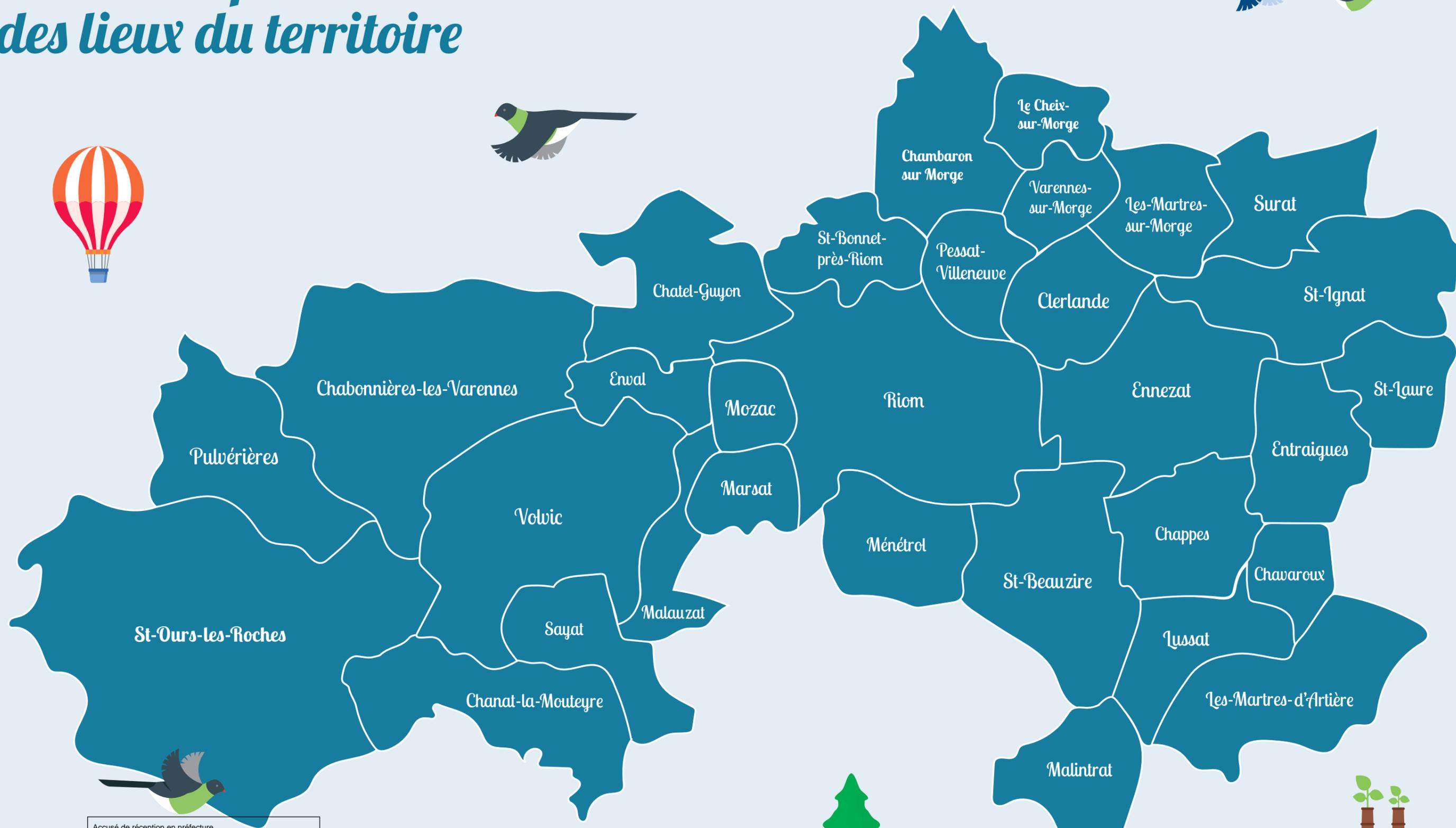
Les priorités à développer demain

- Les mobilités (54%), 57% chez les femmes, 61% chez les 40-60 ans
- L'environnement (53%) et le cadre de vie (50%), 57% chez les 25-40 ans
- L'emploi (49%) en 4e position, 59% chez les +60 ans et chez les retraités, 39% chez les 25-40 ans
- à égalité avec la santé (49%), 55% chez les femmes, 52% chez les +60 ans
- 33% des répondants citent les énergies renouvelables et les services adaptés
- Culture, tourisme, sport, forêt, numérique, petite enfance cités par 20% à 25% des répondants



Total des répondants : 497 personnes
Total des réponses : 2 331 réponses (plusieurs réponses possibles)

Résumé rapide de l'état des lieux du territoire



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Les chiffres clés



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

Forces et faiblesses



Un tissu d'entreprises dynamiques à forte image de marque (Limagrain, Hermès, Eaux de Volvic, Fareva, Bacacier, Invers, etc.) et le **2ème pôle d'emplois** du département.

Une situation géographique privilégiée, au centre de la France, entre la métropole clermontoise et Vichy, un territoire bien desservi par les grands axes autoroutiers et ferroviaires avec une gare et un pôle d'échange intermodal.

Des paysages et des richesses naturelles caractéristiques de l'Auvergne, entre la Plaine de la Limagne et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, porte d'entrée de la Chaîne des Puys inscrite à l'Unesco, des espaces naturels protégés, cours d'eau, etc.

Un patrimoine architectural et culturel reconnu avec la cité de Riom, le Pays d'Art et d'Histoire, la station thermale de Châtel-Guyon, les sites clunisiens (Abbaye de Mozac), etc.

Une population importante et en augmentation : 2^{ème} intercommunalité du Puy-de-Dôme.

Des équipements d'envergure : médiathèque, musées, écoles de musique, centre régional de tir à l'arc, piscine communautaire, etc.

Un tissu associatif dynamique et des manifestations nombreuses.

Une offre commerciale importante et des services à la population de qualité.

Un territoire élité et hétérogène avec plusieurs bassins de vie entre plaine et montagne

Une croissance démographique déséquilibrée entre les communes, centres urbains et périphéries

Un risque de dévitalisation des centres-bourgs, avec un habitat à rénover

Une forte dépendance aux énergies fossiles et à la voiture individuelle

Des inégalités d'accès au numérique et au très haut débit

Un fléchissement des emplois agricoles et industriels

Un développement urbain qui doit être contrôlé pour limiter l'étalement urbain

Une offre touristique à rééquilibrer

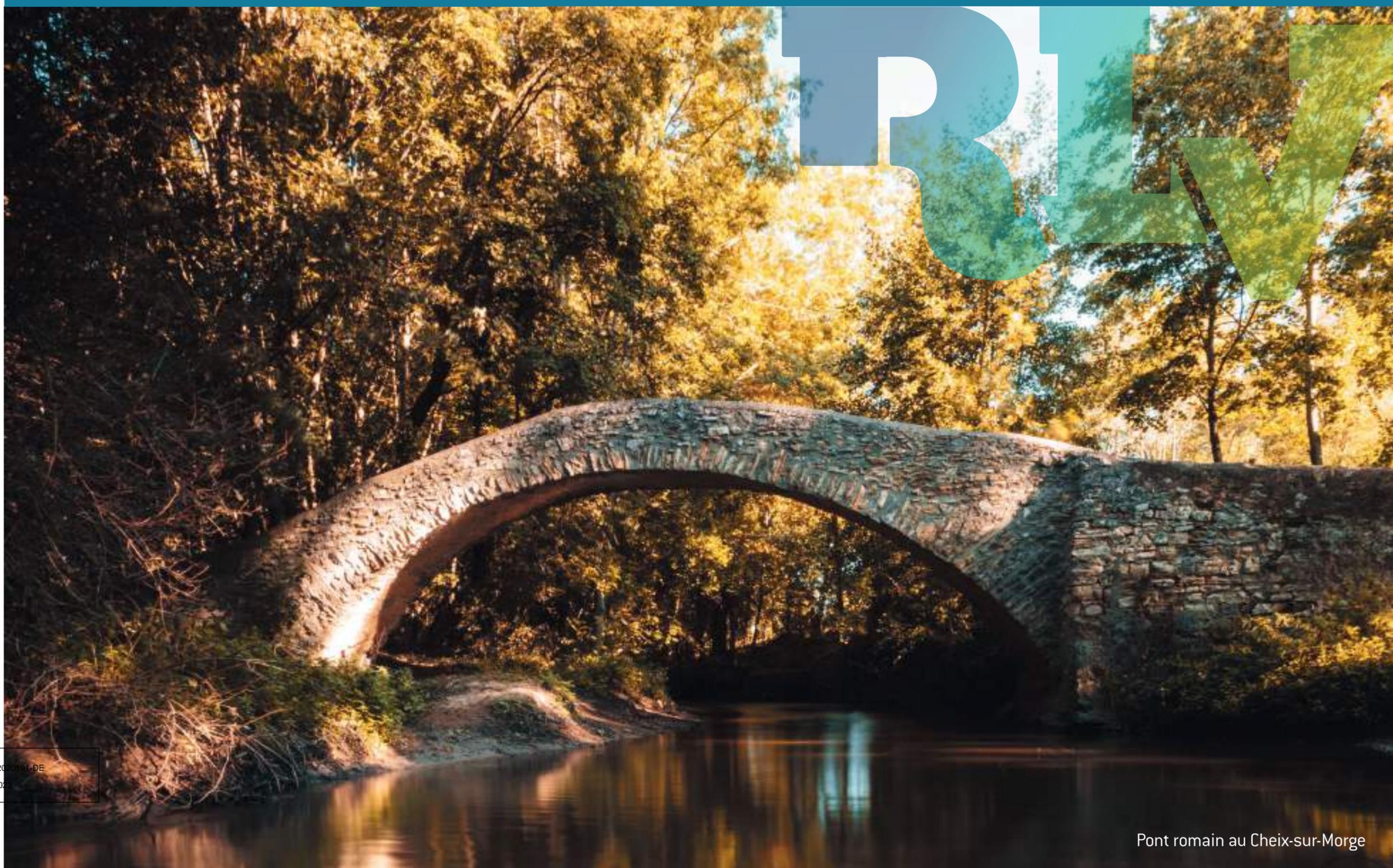
Des densités médicales et une démographie médicale à surveiller, notamment dans les zones rurales

Une agglomération jeune, qui doit encore se faire connaître

3 ambitions pour faire avancer le territoire



À la suite des séances de travail collectif des élus, questionnaires et consultations, trois ambitions se sont dégagées et constituent l'armature du projet de territoire.



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

AMBITION 1

VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

- 1/ Conforter la présence et l'accueil d'entreprises de notoriété et des filières d'excellence afin de générer durablement des emplois
- 2/ Développer et maintenir le commerce de proximité et l'artisanat, notamment en centres-bourgs
- 3/ Affirmer l'attrait touristique du territoire de RLV, en valorisant le patrimoine historique et naturel
- 4/ Affirmer l'agglomération comme terre de sports
- 5/ RLV, terre de culture : mettre en œuvre le projet culturel de territoire
- 6/ Bâtir et consolider l'attractivité résidentielle et servicielle
- 7/ Être un territoire numérique
- 8/ Améliorer l'accessibilité du territoire
- 9/ Affirmer la place de l'enseignement et de la formation
- 10/ Faire savoir et rendre désirable le territoire et les actions de RLV

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



AMBITION 2

VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

- 1/ Faire agglomération : créer de la cohérence et un sentiment d'appartenance
- 2/ Offrir un accès équitable aux services de RLV à tous les habitants
- 3/ Mailler le territoire pour répondre aux besoins de mobilité de tous
- 4/ Proposer un habitat diversifié et adapté à tous les parcours résidentiels
- 5/ Renforcer la communication interne et externe
- 6/ Être un acteur clé des coopérations extraterritoriales existantes et à venir
- 7/ Définir et coordonner une solidarité territoriale équitable entre les communes de RLV

AMBITION 3

VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

- 1/ Garantir, préserver et gérer la ressource en eau
- 2/ Affirmer l'ambition de RLV autour de la transition écologique et énergétique
- 3/ Porter une attention particulière à la jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes
- 4/ Porter des politiques de mobilité alternatives en vue d'usages décarbonnés
- 5/ Favoriser une économie circulaire comme levier d'innovation et d'emploi
- 6/ Protéger et gérer l'arbre et la forêt, poumon vert du territoire
- 7/ S'engager en faveur d'une agriculture de proximité
- 8/ Faire de la santé un axe prioritaire et structurant

Riom Limagne Volcans



AMBITION

1

VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

Riom Limagne et Volcans souhaite renforcer et affirmer son attractivité en poursuivant son développement économique et touristique, et en valorisant ses atouts majeurs : ses filières d'excellence et ses entrepreneurs qui innovent et qui créent des emplois durables sur le territoire, ses coeurs de villes et villages, ses paysages exceptionnels et son patrimoine architectural labellisé de la Limagne aux Volcans d'Auvergne. La Communauté d'agglomération mise également sur son dynamisme, à travers sa vie sportive et culturelle, son potentiel étudiant, et pose les conditions d'une meilleure accessibilité, d'une meilleure couverture numérique et d'une communication à plus grande échelle afin d'enclencher le cercle vertueux de l'attractivité.

Accusé de réception en préfecture
063 200074753-20220201-DELIB202201-01-DE
Date de réimpression : 14/02/2022
Date de réimpression préfecture : 14/02/2022

Situé à Saint-Ours-les-Roches, le parc Vulcania attire chaque année près de 400 000 visiteurs sur le territoire.



AMBITION #1 VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

Conforter la présence et l'accueil d'entreprises de notoriété et des filières d'excellence afin de générer durablement des emplois

Avec plus de 28 700 emplois, Riom Limagne et Volcans est la deuxième intercommunalité du département derrière la métropole clermontoise (157 000 emplois) et devant l'agglomération d'Issoire (19 000 emplois). Au total, le territoire compte plus de 6 200 établissements (entreprises, commerces, professionnels indépendants, etc) répartis dans les communes ou dans les 21 zones d'activités communautaires. Aux côtés de PME rayonnantes, de grandes entreprises telles que Limagrain, Jacquet-Brossard, la société des Eaux de Volvic, Fareva, Carbogen, Bacacier ou encore Hermès participent au dynamisme et à l'attractivité du territoire, et contribuent à structurer les filières d'excellence. A travers le projet de territoire, la Communauté d'agglomération souhaite conforter cette dynamique en s'appuyant sur 6 grands axes.

Accompagner et renforcer les filières d'excellence du territoire telles que la santé, les biotechnologies, l'agro-alimentaire, le luxe, ... en soutenant en priorité les industries productives, existantes ou à venir, et créatrices d'emplois directs et indirects. Par ce soutien aux filières, l'action de la Communauté d'agglomération aura un effet d'entraînement sur le reste de l'économie, notamment les services, qui bénéficiera à l'ensemble du territoire et des activités.

Développer une stratégie foncière et immobilière adaptée aux enjeux de l'attractivité et permettant d'installer durablement les entreprises sur le territoire, dans le respect des grands équilibres

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Le Biopole Clermont Limagne

environnementaux, énergétiques et agricoles. La stratégie déployée devra permettre non seulement l'accueil, mais également l'accompagnement et l'incubation d'entreprises en phase de création ou de développement, en proposant par exemple des pépinières classiques ou spécialisées (biotechnologies, numérique, environnement), des hôtels d'entreprises, des pépinières de logements associés, etc.

S'impliquer en faveur de l'innovation, servicielle et industrielle : pour encourager une montée en gamme de l'économie du territoire, Riom Limagne et Volcans souhaite créer des conditions favorables à l'innovation en favorisant les échanges entre entreprises, tant dans les services que dans l'industrie. Il s'agira notamment de faciliter les rapprochements et d'encourager la mixité entre TPE, PME et ETI, afin de s'enrichir et de s'inspirer les uns des autres.

EXEMPLE D'ACTION

Label Ecorespeer (ECO : Écologie et Économie, RES : Responsabilité et Résilience, PEER : Pour les Entreprises Engagées et Responsables, Parc Européen d'Entreprises de Riom)

Ce label, créé en 2018 par RLV, le syndicat mixte du Bois de l'Aumône et MACEO, vise à récompenser les entreprises du Parc Européen d'Entreprises de Riom qui mettent en œuvre 8 actions obligatoires en matière d'aménagement et de gestion des sites, de gestion des déchets et des ressources, de gestion des fluides (eau, énergie, émission de gaz à effet de serre), de coopération et de collaboration, de transversalité et d'économie circulaire. 13 entreprises sont labellisées en 2021. L'agglomération souhaite étendre ce label à d'autres entreprises et à d'autres zones d'activités.

CHIFFRES CLÉS

1 emploi sur 6 est dans une entreprise de plus de 200 salariés

4 pépinières d'entreprises accueillent des projets en cours de développement

65 petites entreprises (TPE/PME) ont été accompagnées depuis 2019 par l'aide au développement

Accompagner les entreprises dans les domaines de l'emploi, de la formation et du recrutement

avec objectif la mise en cohérence des attentes des acteurs économiques d'une part, et du potentiel d'offres de formations et du marché de l'emploi disponibles localement d'autre part. Les efforts devront porter en priorité sur les métiers en tension, souffrant d'ores et déjà de difficultés de recrutement.

Accompagner des initiatives durables (cf économie circulaire en page 70-71) : la Communauté d'agglomération souhaite encourager les initiatives des entreprises du territoire dans leurs mutations vers des pratiques plus durables. Pour cela, elle leur propose un accompagnement technique et financier de ses services, par exemple dans l'aménagement des espaces économiques ou l'utilisation des nouvelles énergies.

Engager des synergies extra-territoriales autour de la recherche, de l'innovation avec des filières d'excellence en incitant à l'expérimentation comme par exemple pour les biotechnologies entre le Biopôle Clermont Limagne, le Naturopôle de Gannat et l'INRAE Puy-de-Dôme. Ces partenariats à construire pourront consister en la création, sur des sites d'activités spécialisées dont ceux de Riom Limagne et Volcans, d'unités d'expérimentation et d'applications décentralisées.



Visite de l'entreprise Bacacier avec les élus locaux et régionaux



Déjà installé à Sayat, le groupe Hermès ouvrira une deuxième maroquinerie sur le territoire, à Riom, en 2023, avec près de 300 créations d'emplois.



« S'engager dans une démarche de labellisation ISO 14001 (système de management environnemental) pour toutes les zones d'activités de l'agglomération »

Développer et maintenir le commerce de proximité et l'artisanat, notamment en centres-bourgs

Le territoire communautaire se compose de communes structurées autour de centres-villes disposant d'une offre commerciale diversifiée et multiple (Riom, Châtel-Guyon, Ennezat, Volvic) et de communes plus rurales dont l'équipement commercial est souvent limité à la première nécessité (alimentaire) voire qui ont perdu tous commerces. Ces dix dernières années, le commerce de proximité a été fortement impacté par le développement de zones périphériques (Riom Sud, Espace Mozac, Clermont Nord notamment). Consciente du rôle structurant du commerce dans le fonctionnement et l'attractivité des communes, RLV s'engage fortement depuis 5 ans dans le soutien et le développement du commerce et de l'artisanat de proximité afin de redynamiser les centres-villes et centres-bourgs, qu'il s'agisse de pôles de vie ou de communes rurales. Ainsi, l'action de la collectivité s'oriente sur deux objectifs opérationnels.

Mettre en œuvre des outils permettant la redynamisation des centralités, tels qu'un observatoire du commerce et de l'artisanat pour avoir une connaissance détaillée de l'offre sur le territoire, ou la mise en œuvre d'une foncière de revitalisation (commerce et habitat) permettant l'intervention publique sur l'immobilier. Dans le même temps, la collectivité souhaite poursuivre la maîtrise du développement des zones commerciales périphériques via des mesures spécifiques dans les documents réglementaires (PLUi) et la définition d'un moratoire en limitant l'extension. Le commerce et l'artisanat de proximité sont accompagnés et soutenus par la



RLV soutient les commerces de proximité

création d'outils innovants et concurrentiels tels qu'une plateforme de commerce en ligne dédiée aux commerces et artisans de proximité et aux producteurs locaux. Enfin, RLV bénéficie des dispositifs nationaux permettant l'accès aux programmes stratégiques et financements spécifiques (Cœur de ville, Opération de Revitalisation du Territoire, Petites Villes de Demain,..).

Conforter et soutenir le développement du commerce et artisanat de proximité dans toutes les communes : avec le soutien du Conseil Régional, Riom Limagne et Volcans attribue des aides financières pour inciter les commerces à se développer et à se moderniser. Dans les communes rurales, elle crée des équipements, tels que des multiples ruraux ou des pépinières de commerces, permettant d'offrir des commerces de première nécessité

EXEMPLES D' ACTIONS

Création de commerces ruraux de type multi-services (10 commerces existants), comme l'ouverture en décembre 2021 d'un multiple rural aux Martres-sur-Morge, composé d'une épicerie, d'un bar et d'un espace de petite restauration. Un équipement qui contribue à la revitalisation de cette commune, qui a bénéficié du soutien de RLV, avec le concours de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat.

Lancement d'une plateforme numérique Maboutik qui permet de donner de la visibilité aux commerçants de proximité, et leur offre une solution de vente en ligne. Lancée en 2020 - pendant la crise sanitaire - MaBoutik réunit en 2021 plus de 80 boutiques et héberge plus de 2000 produits.

www.maboutik-rlv.com

CHIFFRES CLÉS

De 13 à 9%, c'est la baisse significative de la vacance commerciale en 3 ans.

(alimentaire). Une cellule proactive en matière d'accueil ou de recherche des porteurs de projets sera créée au sein de l'intercommunalité afin de travailler à la résorption de la vacance commerciale (recherche de locaux adaptés au projet, recherches de prospect sur l'offre manquante, aide à l'octroi de financements, etc). Enfin, les associations de commerçants continueront d'être soutenues financièrement afin de redynamiser et animer les pôles commerciaux.



Avec les « pass commerce », RLV donne un coup de pouce au pouvoir d'achat dans les commerces de centre-ville.



« Relancer les « pass commerce », pour inciter à consommer dans les commerces de proximité »

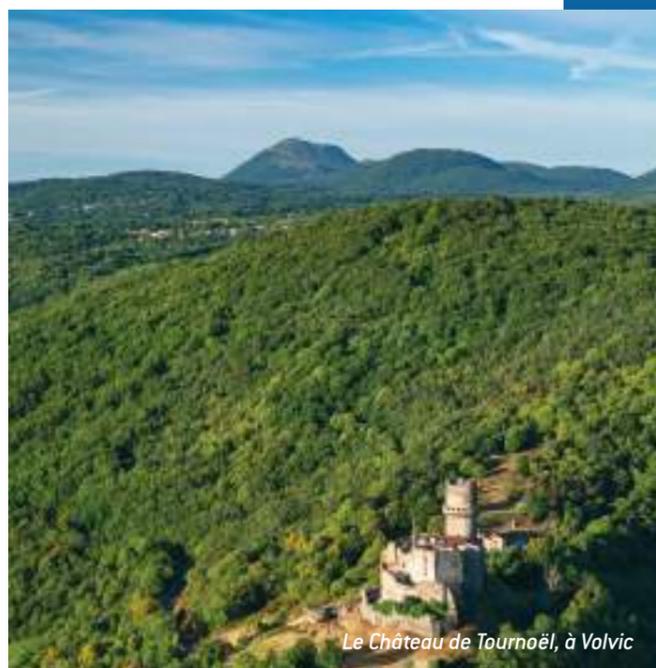
Affirmer l'attrait touristique du territoire de RLV, en valorisant le patrimoine historique et naturel

Le territoire de Riom Limagne et Volcans dispose d'atouts majeurs : des espaces naturels emblématiques dont la Chaîne des Puys - Faille de la Limagne inscrite à l'UNESCO, quatre des dix sites touristiques les plus fréquentés d'Auvergne (Vulcania avec 400 000 visiteurs/an, le Volcan de Lemptégy avec 100 000 visiteurs/an, l'espace d'information des Eaux de Volvic avec 90 000 visiteurs/an et la Grotte de la pierre avec 40 000 visiteurs/an), l'activité thermale de Châtel-Guyon en plein renouveau ; sans oublier des événements majeurs (trail VVX, festival Jazz aux Sources...) et une offre patrimoniale conséquente (Pays d'Art et d'Histoire, musées, Abbaye de Mozac, ...).

La capacité d'accueil de près de 5 000 lits marchands est composée à 31% d'hôtels, 31% de campings et 32% d'hébergements locatifs. Majoritairement de moyenne gamme (2 et 3*), elle est par ailleurs fortement concentrée sur les trois principales villes : Châtel-Guyon, Riom et Volvic. La structuration et la promotion de l'offre touristique sont confiées à l'office de tourisme "Terra Volcana Les Pays de Volvic", dont le périmètre d'action comprend RLV et la communauté de communes Plaine Limagne. La collectivité s'inscrit dans une démarche touristique durable et écoresponsable.

Renforcer et valoriser l'offre touristique et patrimoniale du territoire en travaillant nos points forts et en développant des lieux d'attractivité touristiques complémentaires, dans un souci de rééquilibrage ouest / est. La randonnée et l'itinérance pédestre, VTT ou cyclotouriste sont à développer en lien avec la dynamique créée en Limagne par la Via

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Le Château de Tournoël, à Volvic

Allier et afin de permettre la valorisation et la découverte des éléments patrimoniaux du territoire (sites clunisiens, musées...). L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de la Chaîne des Puys / Faille de Limagne apporte un regain de notoriété qu'il faut valoriser, notamment à travers la maison de site UNESCO de Volvic, porte d'entrée nord du bien. Enfin, les activités « bien-être » sont à développer en complément de l'offre thermale.

Augmenter les capacités d'accueil et qualifier l'offre existante en hébergement en soutenant et accompagnant les hébergeurs dans la qualification de leur offre et leur diversification. RLV souhaite également impulser le développement d'hébergements touristiques de qualité par des aides à l'investissement et des dispositifs fiscaux. Cette dynamique, à enclencher avec la Région et le Département, sera l'occasion de résorber des friches et de corriger le déséquilibre touristique ouest / est.

EXEMPLE D'ACTION

Labellisation « qualité tourisme catégorie 1 » de l'Office de tourisme

L'Office de Tourisme inscrit son niveau d'action et d'organisation dans les standards du classement en catégorie I (équivalent 5* pour l'hôtellerie) et de la démarche de certification Qualité Tourisme. L'objectif de cette démarche est de fixer un cap sur le long terme permettant d'améliorer les performances de l'accueil, développer des actions à forte valeur ajoutée générant des retombées directes pour le territoire et les socioprofessionnels, poursuivre la modernisation des outils, actions et méthodes.

CHIFFRES CLÉS

320 000 nuitées touristiques par an sont effectuées sur le territoire de RLV

1,3 nuit, c'est la durée moyenne des séjours.

Entre **45** et **55 %** des touristes viennent de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 10 à 15% des touristes viennent d'Île-de-France, et 5 à 8 % sont étrangers.

Améliorer la notoriété du territoire et promouvoir la dimension « destination touristique »

que ce soit localement en améliorant les accès aux sites et leur signalétique, ou plus globalement en faisant connaître la destination et ses atouts via la presse, les influenceurs, les habitants... grâce à des plans de communication et des plans marketing élaborés avec l'office de tourisme. Par ailleurs, la Communauté d'agglomération accompagnera et soutiendra les animations du Pays d'Art et d'Histoire et les événements phares du territoire (Volvic Volcanique eXpérience, Piano à Riom, Jazz aux sources, Riom ville d'artisans) afin d'accroître la fréquentation touristique pour de courts séjours.

Organiser l'animation et la gouvernance touristique du territoire en renforçant le rôle des acteurs et l'implication des socio-professionnels.

L'office du tourisme intercommunautaire est le fer de lance de la politique touristique de l'agglomération et sera à ce titre soutenu et renforcé (labellisation Qualité Tourisme catégorie 1 en cours), tout en encourageant l'accueil « hors les murs » ou chez les prestataires. Des outils d'observation seront développés pour mieux répondre aux attentes des clients et améliorer le marketing des professionnels du tourisme. Les clubs, associations et habitants seront impliqués en tant qu'ambassadeurs, contribuant ainsi à l'appropriation et à la diffusion d'une culture touristique et de l'accueil. Enfin, les actions partenariales avec la Région et le Département seront poursuivies pour s'inscrire et bénéficier de réseaux plus larges.



Vue panoramique depuis la Tour de l'horloge à Riom



Le nouveau complexe thermal «Aïga resort» à Châtel-Guyon



« Créer des parcours de balades autour du patrimoine et du land'art dans les 31 communes »

Affirmer l'agglomération comme terre de sports

Porté par le dynamisme de 200 associations (dont certaines labellisées par leur fédération) et de ceux qui les font vivre, le sport est dans l'ADN de Riom Limagne et Volcans. La Communauté d'agglomération gère quatre équipements sportifs : le centre régional de tir à l'arc (labellisé centre de préparation aux Jeux Olympiques), le centre de tennis couvert, le gymnase Aimé Césaire et sa structure d'escalade de niveau régional, et la piscine Béatrice Hess. Elle a par ailleurs créé un fonds de concours pour les communes souhaitant aménager des équipements sportifs à vocation supra communale, et propose un service commun « interventions sportives dans les écoles primaires » encadré par cinq éducateurs. RLV se positionne également sur le sport de pleine nature, entre plaine et moyenne montagne, avec 700 km de sentiers de randonnée, une cinquantaine de circuits de VTT dont l'emblématique Grande Traversée du Massif Central et le GR441 autour de la Chaîne des Puys. La politique sportive portée par RLV favorise l'accès au sport au plus grand nombre, tout en garantissant un service de qualité.

Porter une réflexion sur des équipements sportifs d'envergure communautaire ainsi que des clubs à l'échelle de l'agglomération, à l'image du Centre Régional de Tir à l'Arc

Le pôle raquette de Châtel-Guyon, le golf de Riom, la piste de BMX de Mozac ou le centre hippique la Vendée sont des équipements majeurs qui contribuent à la renommée et à la pratique sportive. La Communauté d'agglomération souhaite réfléchir à la valorisation de ces sites afin de, comme pour le tir à l'arc, profiter de pratiques locales de bon niveau pour positionner le territoire et attirer des sportifs.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Faire rayonner les clubs d'excellence communautaire

Depuis la création du Centre Régional de Tir à l'Arc en 2007, les Archers riomois se placent dans le top 3 des meilleurs clubs français, contribuant au développement du tir à l'arc et à l'attractivité du territoire. Fort de cette expérience, RLV souhaite s'appuyer sur les autres pépites sportives locales en escalade, rugby, volley-ball, paratriathlon, skateboard, BMX, breakdance..., ambassadeurs d'une certaine excellence sportive.

Réussir l'agrandissement de la piscine communautaire de Riom Limagne et Volcans pour faciliter l'apprentissage de la natation : équipement structurant fréquenté par des publics de tous les âges, l'agrandissement doit permettre de répondre aux besoins des habitants en matière d'apprentissage de la natation, de pratiques sportives et de loisirs. L'intérêt de ce projet est non seulement social, éducatif, sportif, touristique, écologique mais également pour la santé.

Faire vivre le label « Terre de Jeux 2024 » et poursuivre la dynamique afin de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants et s'engager dans l'aventure des JO. RLV et la ville de Riom font partie des six collectivités labellisées dans le Puy-de-Dôme avec Clermont Auvergne Métropole, Combrailles Sioule et Morge, Ambert Livradois

EXEMPLES D'ACTIONS

Label régional « Territoire d'Excellence Pleine Nature » obtenu en 2017

En 2017, RLV a obtenu le prestigieux label « Territoire d'excellence de Pleine Nature » après un appel à manifestation d'intérêt de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Depuis, de nombreuses actions ont été lancées pour le développement de son offre de loisirs et d'activités en plein air.

Les élèves des écoles primaires initiés au sport

13 communes bénéficient de l'intervention de RLV pour le sport dans les écoles. S'appuyant sur une expérience de plus de 30 ans, le service commun met à disposition des communes 5 éducateurs sportifs qualifiés et agréés par l'Education Nationale. 67 classes - soit 1511 élèves - bénéficient de 1h à 2h d'EPS par classe et par semaine.

CHIFFRES CLÉS

200 associations sportives dynamiques existent sur le territoire, représentant plus de **60** disciplines et pas moins de **20 000** licenciés !

Forez et la ville de Ceyrat. La collectivité travaillera avec les associations pour décliner un plan d'actions, parmi lesquelles par exemple la création d'une manifestation pour promouvoir les cultures urbaines, dont le breakdance (nouvelle discipline olympique en 2024 dans laquelle performant des sportifs du territoire).

Soutenir et accompagner les communes dans leur démarche de candidature au label « Ville active et sportive » en développant un axe sport / culture fort : attribué pour 3 ans, ce label évalue les villes sur leur politique sportive, leurs équipements sportifs, leurs sites naturels, les actions citoyennes... La ville de Riom a obtenu 2 lauriers (sur 4) en 2021. Riom Limagne et Volcans souhaite encourager d'autres villes du territoire à concourir afin d'enclencher une dynamique autour des pratiques sportives.

Développer les sports de pleine nature (randonnées, VTT, trail, etc.) et faire vivre le label « Territoire d'excellence des activités de pleine nature » en créant par exemple des parcours de randonnée avec des thématiques culturelles, patrimoniales, gastronomiques. Il s'agira de rapprocher les dimensions sport / nature / culture en créant ou développant des événements fédérateurs et révélateurs de l'identité du territoire, et en dynamisant des lieux emblématiques du patrimoine par des animations culturelles et sportives.



« Accueillir des événements sportifs d'envergure internationale, comme le Tour de France ou la semaine du cyclotourisme »

RLV, terre de culture : mettre en œuvre le projet culturel de territoire

La vie au sein de Riom Limagne et Volcans est ponctuée de nombreux événements culturels, portés par les communes, l'intercommunalité, des associations locales ou d'autres acteurs. Que ce soit les fêtes de village, les manifestations traditionnelles ou les festivals internationaux plus réputés, tous ces moments permettent convivialité et partage, et contribuent à la construction d'un sentiment d'appartenance territoriale. En parallèle, RLV gère 4 équipements culturels et le Pays d'Art et d'Histoire. RLV souhaite valoriser ce terreau culturel et sortir de la seule logique événementielle pour inscrire événements et équipements dans une démarche culturelle plus globale. Ainsi, depuis le printemps 2021, les Assises de la Culture organisées par l'intercommunalité sont l'occasion de consulter et fédérer habitants et acteurs culturels publics et privés dans la perspective d'élaborer le futur projet culturel du territoire.



École de musique d'Ennezat

Mettre en œuvre le Projet Culturel de territoire issu des Assises de la Culture 2021 :

les trois axes stratégiques résultant de la consultation initiée par les Assises de la culture de février à octobre 2021 sont :

- 1/ Construire une culture avec et pour tous les publics,
- 2/ Développer la transversalité des actions, des acteurs culturels et des publics,
- 3/ Créer une identité culturelle de territoire.

Créer une identité culturelle de territoire :

dans le contexte territorial de la Communauté d'agglomération [50 km d'est en ouest], les enjeux

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

culturels sont d'autant plus importants qu'ils contribuent à forger le sentiment d'appartenance des habitants. Contribuant à la qualité de vie et au vivre ensemble, ils sont également des vecteurs d'attractivité pour les habitants et les touristes. Il est donc important de créer l'identité culturelle du territoire, pour qu'elle contribue dès que possible à la structuration et à la cohérence du territoire communautaire.

Maintenir une politique d'investissement en équipements culturels structurants avec la rénovation du Musée Mandet dès 2022, et poursuivre les travaux destinés à moderniser les équipements afin de pouvoir



EXEMPLE D'ACTION

Vers un annuaire des acteurs culturels

C'était l'une des demandes fortes des acteurs culturels questionnés lors des Assises de la Culture : RLV projette de bâtir un véritable annuaire des artistes, compagnies, associations, lieux, afin de permettre à chacun de travailler ensemble en transversalité et de réfléchir à des projets communs.

CHIFFRES CLÉS

439 acteurs culturels sont installés sur le territoire, dont 280 associations et 60 artisans d'art
52 équipements culturels existent - dont 6 directement gérés par RLV (musées, médiathèque, école de musique, etc.)
600, c'est le nombre d'événements culturels qui se tiennent chaque année à RLV

accueillir des grands événements, des expositions d'envergure nationale, et accompagner les associations et les communes dans la création de nouvelles structures ou lieux culturels.

Impliquer RLV dans la démarche de candidature de « Clermont-Ferrand Massif Central 2028, capitale européenne de la culture » : décroisement et participation élargie sont les mots d'ordre de la candidature portée par la ville de Clermont-Ferrand qui souhaite qu'habitants de tous âges, universitaires, acteurs économiques, associatifs et culturels puissent se mobiliser et participer, au-delà du seul territoire clermontois. Riom Limagne et Volcans, limitrophe de la métropole clermontoise, contribuera autant que faire se peut à cette dynamique et au concept qu'elle véhicule, celui d'un modèle de développement à taille humaine, au mode de vie « doux » et convivial, où les pôles urbains sont fortement imbriqués à leur environnement naturel favorisant cohésion sociale, attractivité et bien-vivre.



Au musée Mandet



« Organiser un festival de spectacle vivant itinérant sur les 31 communes »

Bâtir et consolider l'attractivité résidentielle et servicielle

La Communauté d'agglomération voit sa population augmenter de manière régulière depuis 1968, passant de moins de 39 000 habitants à près de 69 000 aujourd'hui. Cette attractivité ne doit pas cacher des disparités en termes d'âge (seulement 14,7% de la population a entre 15 et 29 ans), de catégories socio-professionnelles (27% de retraités) ou de répartition spatiale (60% des habitants se sont installés dans le triangle Riom, Chatel-Guyon, Volvic). Riom Limagne et Volcans souhaite consolider son attractivité résidentielle et servicielle en s'engageant dans une stratégie ambitieuse d'accueil de nouveaux habitants et en proposant un haut niveau de service. L'accès aux biens, services, logements doit prendre en compte l'hétérogénéité du territoire et la diversité des personnes qui y vivent.

Maintenir une haute qualité de service à la population contribuant à l'épanouissement et à l'égalité des chances : la culture, l'éducation, la santé, la mobilité et le sport sont des leviers d'attractivité importants pour le territoire qui favorisent également la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à l'agglomération. RLV souhaite activer ces leviers et permettre aux habitants de chaque commune de profiter de ses services, via par exemple des solutions itinérantes à créer.



Bâtir une stratégie d'accueil de nouveaux habitants en travaillant à l'échelle de l'agglomération sur des offres de logements pour tous (jeunes, familles, seniors), en redynamisant les centres-bourgs, en luttant contre la vacance des logements et en valorisant le cadre de vie. Ces politiques pourront s'appuyer sur les documents stratégiques adoptés par l'agglomération, tels que le Programme Local de l'Habitat.

EXEMPLES D' ACTIONS

Élaboration à l'échelle du territoire de RLV de la Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. La CTG formalise un plan d'actions porté conjointement par la Communauté d'agglomération et les communes en vue du maintien et du développement des services aux familles : petite enfance, soutien à la parentalité, activités et séjours pour les enfants et les jeunes, actions de prévention, accompagnement social, favorisation de l'accès aux droits des familles, actions éducatives et favorisant la citoyenneté, ...

Mise en place d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) multisite coordonnée par l'agglomération pour accompagner 6 communes dans la revitalisation de leur centre urbain. Cette ORT multisite est renforcée par l'adhésion aux programmes Action Cœur de ville (Riom) et Petites villes de demain (Châtel-Guyon, Mozac, Volvic).

CHIFFRE CLÉ

En 2017, environ **3 700** personnes habitent sur le territoire de Riom Limagne et Volcans alors qu'elles n'y habitaient pas un an auparavant.

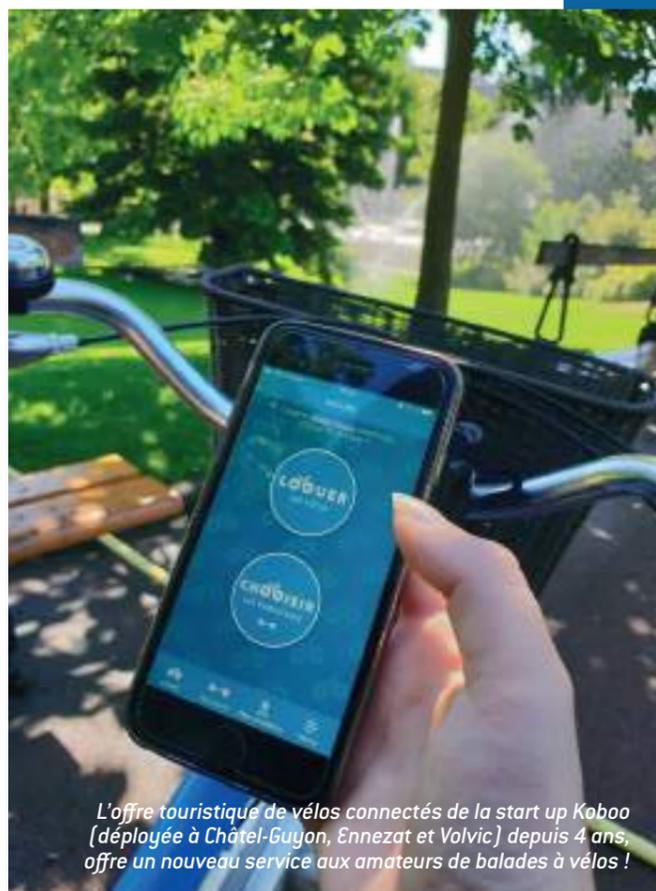


« Faire certifier et labelliser la qualité de l'accueil sur le territoire »



Être un territoire numérique

Les défis considérables de la transition numérique généralisée placent les territoires, notamment les territoires ruraux face à des enjeux fondamentaux impactant tous les secteurs. Ils constituent néanmoins autant d'opportunités pour répondre à de nombreuses problématiques, souvent rurales, mais aussi sur tous les aspects de la vie économique et administrative du territoire. Devenir un « territoire numérique » est donc un objectif stratégique majeur, car le numérique irrigue en effet l'ensemble des activités, professionnelles ou personnelles, que ce soit en parallèle ou en complément des flux de biens et de personnes. Il contribue à l'attractivité économique, à l'accueil de nouveaux habitants, et à l'amélioration des services à l'usager tout en œuvrant pour l'inclusion numérique de tous. Le numérique permet enfin de connecter les citoyens, les entreprises et les collectivités.



L'offre touristique de vélos connectés de la start up Koboo [déployée à Châtel-Guyon, Ennezat et Volvic] depuis 4 ans, offre un nouveau service aux amateurs de balades à vélos !

Participer à l'amélioration des infrastructures numériques, notamment du Très Haut Débit (THD) fixe et mobile, en partenariat étroit avec la Région et l'Etat, pour améliorer la couverture et accélérer le déploiement du Très Haut Débit dans toutes les communes, pour tous les administrés.

Créer un plan d'action des usages du numérique pour contribuer à l'appropriation des services numériques par les usagers, les communes et les acteurs.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

Animer et développer un écosystème du numérique en créant des lieux d'échanges et de partage, des pépinières de start' up, des événements autour de cette thématique, dans la continuité du FabLab intégré à la pépinière de Volvic par la Communauté d'agglomération. Cet écosystème permettra d'accueillir de nouvelles entreprises.

Lancer la mutation de RLV vers une « administration numérique » et poursuivre la dématérialisation « raisonnée » des procédures pour



EXEMPLES D' ACTIONS

Un "Fab Lab" à Volvic

La pépinière d'entreprises de Volvic, gérée par RLV, propose notamment aux jeunes entreprises et aux porteurs de projets d'utiliser le "Fab Lab", le laboratoire de fabrication numérique, qui héberge des imprimantes 3D, un traceur, une découpe laser, permettant de créer des prototypes, avec l'accompagnement d'un technicien qui assure des formations à l'utilisation de ces machines.

RLV et les communes ensemble pour la dématérialisation

Plusieurs initiatives mutualisées existent sur le territoire, telles que la maintenance-dépannage des installations informatiques et téléphoniques pour 13 communes, l'assistance de niveau 1 pour les communes utilisatrices des progiciels Berger Levraut, les achats groupés de matériels et/ou de prestations. Cette mutualisation renforcée dans un secteur sensible et coûteux peut représenter pour les communes un moyen d'atteindre et de garantir un bon niveau de services.

CHIFFRE CLÉ

Entre 10 % et 80 %, c'est le taux de couverture des foyers en très haut débit, ce qui révèle de très fortes disparités entre les communes.

faciliter les démarches administratives des habitants du territoire. Des actions sont d'ores et déjà lancées, comme la dématérialisation des actes d'urbanisme dès 2022 ainsi que le lancement d'un portail intranet à destination des élus et agents de la collectivité. Le site internet de RLV évoluera dès 2022 pour gagner en lisibilité et en efficacité pour répondre aux besoins des habitants.

Accompagner le développement de la télémédecine, pour pallier aux problématiques de saturation des cabinets médicaux et pour prendre en charge les rendez-vous non-urgents. C'est un moyen d'améliorer le suivi des patients, partout sur le territoire, et d'améliorer les délais pour consulter un professionnel de santé. Cet objectif doit s'accompagner d'un travail de fond d'accueil de nouveaux médecins (objectif détaillé en page 76-77, dans l'Ambition 3).



Salle informatique de la médiathèque des Jardins de la Culture



« Développer des formations en apprentissage axées sur les métiers du numérique sur le territoire »

Améliorer l'accessibilité du territoire

Riom Limagne et Volcans se trouve dans une situation de carrefour au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette localisation stratégique s'accompagne d'une bonne desserte tant routière que ferroviaire et d'une proximité avec l'aéroport de Clermont-Aulnat. Un des axes du projet d'aménagement et de développement durable de l'agglomération est de conforter l'attractivité et l'influence du territoire. Celle-ci passe notamment par la facilitation de l'accès au territoire et des déplacements des habitants et des acteurs économiques. Pour renforcer l'accessibilité du territoire et répondre aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (-30% d'émission de GES), plusieurs pistes ont été identifiées en matière de mobilité.

Favoriser la mobilité multimodale et développer le ferroviaire pour faciliter l'accès et les déplacements des acteurs économiques au quotidien.

La gare de Riom Châtel-Guyon constitue un pôle multimodal où il est possible de croiser plusieurs modes de déplacement grâce à des parkings automobiles, un réseau de bus et des locations de vélo. Cependant, pour renforcer la multimodalité, il conviendra de travailler avec les partenaires compétents en matière de transport ferroviaire (SNCF et ses filiales, Région, Département, Etat) pour développer les lignes pendulaires des petites gares du territoire notamment la halte ferroviaire de Pontmort ou la gare de Volvic. Par ailleurs, une réflexion sur les aires de co-voiturage (actuellement 9 aires) doit être engagée avec les opérateurs et communes concernées. Il s'agit de mieux desservir le territoire en prenant en compte les évolutions des besoins de déplacements sur l'agglomération.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



La Gare de Riom est desservie par un Intercités et 3 TER

Répondre aux attentes de mobilité des habitants du Pôle métropolitain et faciliter leurs déplacements au quotidien.

La mobilité s'appréhende à une échelle plus large que celle de l'agglomération. L'échelle du Pôle métropolitain est une échelle cohérente pour mettre en place des solutions communes compte-tenu du nombre de déplacements quotidiens constatés entre les différents territoires. Des échanges doivent être formalisés avec les autorités organisatrices de mobilité voisines pour faciliter la mobilité des usagers en proposant des solutions de transport en commun efficaces.

Proposer une offre de mobilité adaptée à l'offre touristique. RLV a pour ambition d'affirmer son attractivité touristique sur l'ensemble du territoire. Pour favoriser les déplacements de ces touristes et ainsi mailler les pôles touristiques, la mise en place d'une offre de mobilité variée

EXEMPLES D' ACTIONS

Renforcer et adapter le cadencement de la ligne Clermont - Volvic - le Mont-Dore

Travailler avec la Région, le Département et la SNCF pour renforcer et adapter le cadencement de la ligne Clermont - Volvic - le Mont-Dore pour la rendre attractive et compétitive pour les déplacements du quotidien mais aussi pour les activités touristiques et de loisirs.

Développer les aires de co-voiturage pour favoriser l'intermodalité, encourager les alternatives à la voiture individuelle et sécuriser les aménagements notamment s'agissant de l'aire très fréquentée à la sortie Riom de l'autoroute A71.

CHIFFRES CLÉS

La gare de Riom-Châtel-Guyon est desservie par **1** ligne Intercité (Clermont-Paris) et par **3** lignes TER (Clermont/Moulins, Clermont/Montluçon, Clermont/Volvic)

11 572 déplacements internes à l'agglomération soit 40%, 60% vers les territoires voisins

10 547 déplacements jours vers RLV, 17 259 déplacements vers les intercommunalités voisines

est nécessaire. En effet, la mobilité ne peut être réduite à la voiture mais doit inclure des solutions alternatives notamment, cheminements cyclables (vélo route, pistes cyclables) et ferroviaires.

Participer au lobbying et être proactif pour développer les accès du territoire.

Si le territoire de l'agglomération bénéficie d'une bonne desserte autoroutière, il est important de mettre en place une signalétique adaptée pour rester visible pour les automobilistes. Pour ce faire, un travail doit être engagé avec les sociétés autoroutières. De la même façon, la participation de l'agglomération à l'association Objectif Capitales permettra de participer au lobbying en faveur du maintien de lignes aériennes et ferroviaires Clermont-Paris et Clermont-Lyon.



La journée des mobilités organisée chaque année par RLV



Affirmer la place de l'enseignement et de la formation

L'agglomération n'a pas de compétence directe en matière d'enseignement. Le ministère de l'Éducation Nationale et celui de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation sont les acteurs centraux, au côté des Régions chef de file de l'intervention des collectivités territoriales pour l'enseignement supérieur ainsi que pour la gestion des lycées, des Départements (collèges) et des Communes (écoles). Néanmoins, elle se doit d'être actrice sur ce sujet essentiel pour l'entrée des jeunes dans la vie active et pour la formation tout au long de la vie. Ces réflexions devront s'inscrire dans un contexte global caractérisé par l'augmentation du nombre des étudiants, une attente de formations qui ouvrent des perspectives d'évolution vers les métiers de demain, et une exigence de qualité face à la comparaison internationale. La proximité évidente avec l'Université Clermont Auvergne est un atout à développer, en lien avec la bonne desserte ferroviaire du territoire.

Encourager l'accueil des étudiants et des jeunes sur le territoire, les actions en faveur de l'habitat des jeunes ou celles pour lutter contre le risque de désertification médicale doivent faciliter cet accueil dans les principaux pôles de vie.

Favoriser le développement des savoirs et des compétences et encourager l'apprentissage : intercommunalité à taille humaine, RLV ambitionne avec l'ensemble de ses forces vives d'être un territoire agile et apprenant. Différents outils (médiathèque, réseau de lecture, conférences, ...) contribuent au développement des savoirs de toute nature.



Micro lycée de Virlogeux pour lutter contre le décrochage scolaire

Les liens tant avec l'Éducation Nationale, que les organismes consulaires doivent aider à cibler les compétences attendues dans le monde du travail, notamment dans les secteurs en tension sur le marché de l'emploi (médico-social, enfance, etc...). Soucieuse de l'avenir de sa jeunesse, RLV souhaite accompagner les jeunes à construire leur projet d'orientation en ouvrant des possibilités d'apprentissage au sein de ses services. Ainsi, de jeunes apprentis sont accueillis dans des domaines variés qui vont de l'attractivité à la petite enfance. Les agents de la collectivité peuvent ainsi diffuser leurs savoirs et expériences pour les futurs agents de demain.

Accompagner les entreprises et anticiper les mutations économiques et leurs impacts sur les métiers et besoins en formation : l'implication forte de RLV dans des dispositifs tels que « Territoire d'industrie », aux côtés d'autres acteurs, permet de cibler de façon très opérationnelle les besoins des entreprises et d'élaborer des plans d'action. L'arrivée début 2022 d'un chargé de mission dédié va renforcer cet accompagnement.

EXEMPLE D'ACTION

Une étude sur le logement des jeunes

L'étude sur la problématique spécifique du logement des jeunes (finalisée début 2021) a montré la nécessité d'offrir des solutions adaptées aux besoins des étudiants, des apprentis, des jeunes actifs et des stagiaires. Mi-2022, une vingtaine de logements disséminés dans les principales communes seront proposés à ces publics (petits logements, appartements en colocation).

CHIFFRES CLÉS

Près de **10** BTS sont proposés dans les 5 lycées et l'Ecole Française de Cinéma, d'Audiovisuel et du Marketing

1 licence professionnalisante bac+3 « management de projets et de travaux » ouverte en 2021 au Lycée Pierre-Joël Bonté

1 Institut des Métiers d'Art, de la Pierre et de la construction à Volvic

Stimuler la réflexion et les actions de coopération au sein du milieu scolaire et universitaire.

RLV a des représentants au sein des conseils d'administration des établissements scolaires du second degré, ce qui est propice aux échanges et coopérations. Ces réflexions pourront s'enrichir au sein du conseil de développement en cours de renouvellement à l'échelle du Grand Clermont, dans l'objectif de tisser un écosystème pour convaincre les jeunes et les étudiants de rester : qualité de vie, transports, logements et enseignement de qualité.

Initier le concept de « campus de proximité », en capitalisant sur les initiatives facilitant l'accueil et l'attractivité de la vie étudiante, en confortant une offre sportive, culturelle et bien-être nature de haute qualité et en renforçant les moyens de transport y compris en soirée.

Favoriser l'enseignement des langues étrangères, l'ouverture vers les autres, la présence de nombreuses entreprises à vocation internationale, les nombreux jumelages existants sont autant de motifs pour renforcer l'enseignement des langues étrangères à tous les âges. Une première initiative pour un projet de création d'une cité à vocation internationale en devenir au sein d'un collège, des réflexions à venir autour d'un projet éducatif territorial permettront au territoire d'avancer.



A Lussat, des jeunes lycéens en visite dans l'entreprise RJ Industrie pour découvrir les métiers de l'industrie



« Développer des formations en apprentissage axées sur les métiers du numérique sur le territoire »

Faire savoir et rendre désirable le territoire et les actions de RLV

Riom Limagne et Volcans ambitionne d'attirer de nouveaux habitants, des acteurs économiques et des touristes. Si elle est convaincue de ses atouts, l'intercommunalité est consciente de son déficit d'image et de notoriété alors même que de nombreux fleurons sont installés sur le territoire et déploient d'ores et déjà une communication nationale voire internationale, sans que celle-ci ne bénéficie à la renommée du territoire. La Communauté d'agglomération souhaite donc faire savoir qu'elle existe et rendre désirable son territoire et ses actions non seulement pour accroître son attractivité, mais également pour tenir sa place au côté de la métropole clermontoise et contribuer au dynamisme de ce territoire. Pour devenir une destination connue et reconnue, la collectivité devra écrire un récit territorial fort et communiquer sur ses atouts via une stratégie marketing adaptée.

Faire connaître les atouts et potentiels de RLV dans les milieux économiques notamment auprès des entreprises. La participation à des salons, forums, conférences dédiés par exemple aux start-ups et aux jeunes entreprises, reste une méthode efficace pour se faire connaître et dynamiser l'image du territoire. L'agglomération développera par ailleurs des outils de communication valorisant le territoire et ses espaces économiques, et permettant aux entreprises d'avoir une vision des aides et accompagnements possibles, des services disponibles sur le territoire (mobilité, accueil petite enfance), des réseaux professionnels existants... Les démarches de labellisation se poursuivront et seront présentées



Les élus unis au départ du Tour de France à Châtel-Guyon

aux acteurs économiques. Enfin, les fleurons de l'économie locale (Hermès, Limagrain, Danone, Fareva, Bacacier) seront mis en avant et pourront donner lieu à des actions de communication communes.

Avec Terra Volcana, continuer de promouvoir la « Destination RLV » en France et en Europe à travers des campagnes de promotion dans les régions correspondant à la cible, en France comme à l'international. Le territoire sera promu lors de salons et événements touristiques, et plus particulièrement ceux dédiés au tourisme de pleine nature. L'office de tourisme travaillera avec les sites emblématiques (Vulcania, volcan de Lemptégy, Parc des volcans d'Auvergne, Grotte de la Pierre à Volvic, Aïga Resort à Châtel-Guyon) pour développer un marketing territorial commun. La coopération et la transversalité entre l'office de tourisme, les services de l'intercommunalité et des communes seront encouragées. Enfin, les influenceurs français et internationaux seront approchés afin qu'ils contribuent à la promotion de la destination Terra Volcana.

EXEMPLE D'ACTION

Des ambassadrices de RLV aux JO de Tokyo

En 2021, année des Jeux Olympiques au Japon et afin de célébrer l'obtention du label "Terre de Jeux 2024", RLV a choisi de soutenir et de sponsoriser deux jeunes athlètes locales dans leur aventure internationale. Les deux archères riomoises Lisa Barbelin et Audrey Adiceum sont ainsi devenues les ambassadrices de l'agglomération afin de faire vivre la flamme olympique en attendant Paris 2024, et de faire la promotion du "Centre de Préparation aux Jeux" qu'est le Centre régional de Tir à l'arc à Riom.

CHIFFRES CLÉS

400 000, c'est le nombre de visiteurs annuels attendus au Parc Vulcania.

52 000 euros, c'est le montant annuel de subventions aux manifestations d'envergure (festivals, trails, etc.) attribuées par RLV pour contribuer à la communication et l'image dynamique du territoire.

Définir une politique d'ambassadeurs du territoire

impliquant au-delà des seuls institutionnels du tourisme. Ainsi, les sportifs, artistes, habitants, tout amoureux du territoire peuvent devenir des ambassadeurs de Riom Limagne et Volcans. La visibilité sur les réseaux sociaux et les nouveaux médias sera améliorée, grâce notamment aux contributions des ambassadeurs ou d'influenceurs. En complément, des profils particuliers de célébrités, chefs d'entreprises, figures ou habitants engagés pourront être mobilisés pour incarner le territoire.

« Faire découvrir les atouts du territoire à des journalistes internationaux »



La chaîne des Puys - faille de Limagne, patrimoine mondial de l'Unesco depuis juillet 2018

RLV



AMBITION

2

VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

Avec son territoire étiré entre plaine, ville et montagne, l'un des principaux défis de Riom Limagne et Volcans est d'offrir une même qualité de services à tous les habitants, quel que soit leur bassin de vie. Cela passe donc par un maillage équilibré des équipements et des services, notamment en matière de transports, d'accessibilité, mais également par la mise en place de stratégies innovantes itinérantes pour aller au plus près des besoins de la population, à tous les âges de la vie. Pour être uni dans la diversité, Riom Limagne et Volcans doit continuer à créer des leviers de solidarité territoriale et d'équité, notamment entre les communes.



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

Faire agglomération : créer de la cohérence et un sentiment d'appartenance

Riom Limagne et Volcans est une collectivité jeune et en pleine mutation. La strate de l'intercommunalité est parfois difficile à percevoir par les habitants, voire par les élus. Comme l'indiquent les réponses au questionnaire, 70 % des habitants se sentent appartenir à leur commune, 50% au département du Puy-de-Dôme, mais seulement 29% d'entre eux citent RLV. La collectivité doit donc mettre en place des leviers créateurs de fierté en travaillant sur son identité collective, en valorisant ses paysages, son patrimoine, et en faisant connaître ses actions auprès du grand public. Pour ce faire, il est nécessaire de fonder le « vivre ensemble » et donc de travailler sur la communication, la concertation et la participation citoyenne, et renforcer les pratiques de coopération avec les collectivités voisines et partenaires.

Créer un sentiment d'appartenance à RLV en associant régulièrement les habitants à l'action de la collectivité, en développant les outils de concertation et de débat, notamment lors des grands projets, en encourageant et accompagnant l'engagement citoyen, notamment chez les jeunes (avec la mise en place d'appels à projets, de plateformes participatives, etc.). Le paysage et le patrimoine, points forts et identitaires de RLV, peuvent être au cœur d'un travail d'élaboration d'un « récit territorial » pour bâtir une identité commune. Les habitants ont été amenés à participer à plusieurs concertations de RLV, dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), d'une étude sur le logement des jeunes ou encore sur l'évolution de la piscine Béatrice Hess de Riom.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Veiller à la cohérence de l'action intercommunale partout sur le territoire. Il est nécessaire d'adapter les services et les compétences dans toutes les communes, avec une offre de services itinérants, des plateformes de partage d'information, une coopération et transversalité dans les actions. Pour ce faire, la collectivité multipliera les synergies et les politiques construites en lien étroit avec les forces vives du territoire (acteurs culturels, associations, entreprises), par exemple sous la forme d'un « conseil de développement ». Concrètement, cela pourra aussi prendre la forme d'événements culturels, solidaires ou sportifs fédérateurs et créateurs de liens pour l'ensemble du territoire, itinérants ou décentralisés dans les 31 communes.

Instaurer et formaliser un dialogue et du partage inter-collectivités, en fédérant les 31 communes et leurs habitants autour de l'action de l'agglomération

EXEMPLES D'ACTIONS

Les Assises de la Culture, lancées en 2021 par RLV pour bâtir le projet culturel de territoire, ont associé pendant 1 an des habitants, des acteurs culturels, des collectivités, dans des ateliers, groupes de travail, etc. Ce sont plus de 1 500 personnes qui ont participé à la démarche en 2021 ! Ces Assises, qui seront renouvelées régulièrement, ont défini 3 grands axes de travail à mettre en œuvre au cours des prochaines années.

La Conférence des Maires se réunit 4 à 6 fois par an, et constitue un lieu d'échanges et de débat privilégié pour les 31 Maires de l'agglomération. Cette instance permet notamment aux édiles d'évoquer des problématiques communales ainsi que des enjeux qui peuvent dépasser les compétences de RLV, tout en insistant sur le rôle primordial des Maires, maillon essentiel de la démocratie locale.

CHIFFRE CLÉ

Pour **67 %** des habitants sondés, RLV est d'abord « un territoire de vie ». 41 % citent également « les services administratifs » proposés par la collectivité.

partout sur le territoire. Il s'agit aussi d'encourager le partage d'expériences et de compétences entre les collectivités, en multipliant les échanges thématiques entre RLV et les communes à l'échelle des élus et des services, y compris les secrétariats de mairie.



« Mettre en place un budget écocitoyen »

Offrir un accès équitable aux services de RLV à tous les habitants

La Communauté d'agglomération RLV est issue de la fusion de trois communautés de communes, chacune ayant une approche différente de la notion de service à apporter aux administrés. De même, les particularités géographiques du territoire, montagne, plaine, secteur rural ou urbain ont pu engendrer certaines disparités dans les services accessibles aux administrés en fonction de leur lieu d'habitation. La collectivité est désormais attachée à offrir un accès équitable aux services à tous les habitants, qu'ils habitent en cœur de ville, dans la plaine ou la montagne, qu'ils soient jeunes ou seniors.

Garantir l'équité d'accès et la continuité d'accès aux services de proximité dans le cadre d'une approche communautaire, partout sur le territoire. Les moyens mis en œuvre pour y parvenir doivent être en adéquation avec la nature et l'importance du besoin : les services doivent être pensés pour toucher toute la population de Riom Limagne et Volcans, quel que soit son lieu de résidence, son statut professionnel ou sa catégorie d'âge.

Accompagner les associations contribuant à l'animation de la vie locale. Le tissu associatif joue un rôle prépondérant en termes de services de proximité : lien social, sport, culture, etc. La Communauté d'agglomération doit continuer à les soutenir en poursuivant les appels à projets (jeunesse, manifestations d'envergure), en proposant des solutions d'accompagnement, etc.

Informers tous les usagers et communiquer sur les services qui sont à leur disposition. De nombreux

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



13 crèches communautaires accueillent les tout-petits sur le territoire, au côté de 320 assistantes maternelles réparties dans les 31 communes.

services sont d'ores et déjà existants et doivent gagner en notoriété, tels que l'espace RLV Info-Jeunes, les dispositifs d'aide à la maîtrise de la consommation énergétique. Cette communication doit passer par le numérique, mais doit tenir compte de tous les publics, et s'accompagner d'outils traditionnels et de présence sur le terrain.

Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux services. Au-delà de la réglementation existante, la recherche de solutions facilitantes pour les personnes en situation de handicap doit être intégrée au fonctionnement des services à la population (intégration des associations dans les projets d'aménagements dans le cadre de la commission Accessibilité, poursuite de l'obtention du label « tourisme handicap » pour les équipements publics, etc.).

EXEMPLES D'ACTIONS

Une recherche d'équité de la petite enfance...

L'exercice de la compétence « Petite Enfance » par RLV a permis une meilleure stratégie de couverture du territoire et une plus grande équité : création et gestion des lieux d'accueil, mise en place des ateliers du Relais Petite Enfance sur 17 communes, notamment grâce à l'existence d'un guichet unique qui recueille toutes les demandes de familles – y compris pour les enfants porteurs de handicap, afin d'améliorer l'information et la prise en charge.

... au grand âge

L'agglomération a mis en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) assurant sur l'ensemble du territoire les missions de soins infirmiers à domicile, d'aide à domicile et de portage de repas à domicile pour l'ensemble des habitants de RLV en faisant la demande. Actuellement, plus de 200 agents travaillent pour le CIAS, qui couvre la totalité des communes de Riom Limagne et Volcans et même au-delà et qui concerne plus de 1 000 usagers. L'Ehpad communautaire d'Ennezat peut également accueillir 82 résidents.

CHIFFRES CLÉS

1 300, c'est le nombre de visiteurs annuels à l'Espace RLV Infos Jeunes, à Riom, qui accueille, oriente et conseille les 16-30 ans du territoire sur des thématiques très variées : emploi, formation, logement, loisirs, santé, etc.

26, c'est le nombre de « points lecture » qui composent le « réseau de lecture publique » de RLV, autour de la Médiathèque des Jardins de la Culture, pour aller au plus près des usagers, partout sur le territoire.



Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) intervient à domicile chez les seniors.



« Proposer des services inclusifs, adaptés à tous les publics »

Mailler le territoire pour répondre aux besoins de mobilité de tous

Riom Limagne et Volcans est un vaste périmètre qui s'étend sur près de 50 km, d'est en ouest, et est de ce fait très largement dépendant de la voiture pour les déplacements du fait de sa prédominance rurale. A travers sa compétence d'autorité organisatrice des mobilités, l'agglomération doit s'adapter aux besoins de la population, lesquels évoluent et divergent selon la typologie du territoire et les profils des personnes. Pour mailler au mieux le territoire et assurer la cohésion territoriale, tout en respectant les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), l'agglomération doit s'interroger sur les solutions à mettre en place en matière de mobilité.

Offrir un bouquet de services aux habitants prenant en compte tous les publics sur tout le territoire de l'agglomération. RLV met au service de tous les habitants un réseau de bus : un réseau urbain, des lignes dédiées aux scolaires (collèges et lycées), du transport à la demande et du transport pour personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, l'intercommunalité se mobilise aussi dans la recherche et la promotion de solutions alternatives, comme le co-voiturage, la mobilité solidaire, l'auto-stop organisé, la promotion du véhicule propre ou le vélo. Ces services doivent s'accompagner de la mise en place d'un écosystème et d'aménagements favorisant ces mutations comme l'acculturation au partage de l'espace public, la mise en place de bornes de recharge, la sécurisation de parkings vélos... L'agglomération travaille sur la création d'une "maison de la mobilité", lieu d'information unique et d'accompagnement pour répondre aux attentes de tous les publics en termes de déplacements.



Mettre en place des schémas de mobilité pour plus de visibilité et d'efficacité de l'action publique.

Dans le cadre de l'élaboration de plans de mobilités ou de schémas directeurs, la définition de trajectoires permet d'avoir une approche globale de la mobilité et une cohérence entre acteurs. C'est ainsi que Riom Limagne et Volcans a validé en 2021 un schéma directeur cyclable maillant le territoire et qui sera déployé prochainement. Cette action doit s'accompagner de la mise place d'une plateforme de mobilité qui permettra une meilleure communication sur les offres alternatives à la voiture individuelle et facilitera le covoiturage. L'agglomération souhaite aussi impliquer les entreprises dans la mise en place de plans de mobilité employeur (PDME) de façon à démultiplier son action.

EXEMPLE D'ACTION

Mise en place d'un bus de la mobilité

Face à l'enjeu qu'est la mobilité sur le territoire, RLV réfléchit à mettre en place un bus de la mobilité pour parcourir les 31 communes et informer les habitants des solutions de mobilité à leur disposition, mais aussi pour les sensibiliser à la mobilité douce. L'objectif est de proposer une maison de la mobilité itinérante pour tous les habitants.

CHIFFRES CLÉS

4 lignes de bus urbains et 1 service de transport à la demande pour les communes non desservies par une ligne régulière
près de 390 000 voyages sont effectués sur les lignes urbaines chaque année
34 lignes de transport scolaire, 2 200 abonnements scolaires



« Créer de nouvelles stations de vélo en libre-service »

Proposer un habitat diversifié et adapté à tous les parcours résidentiels

La population de Riom Limagne et Volcans croît de manière régulière depuis de nombreuses années, et selon les projections de l'INSEE, le nombre d'habitants atteindrait 84 600 en 2050. Le parc de logements a aussi fortement progressé, notamment grâce à la construction neuve. Cependant, les parcours résidentiels des ménages sont de moins en moins linéaires, ils sont liés à l'évolution de la structure familiale, la mobilité professionnelle, les accidents de parcours de vie, le vieillissement de la population... Il s'agit de poursuivre la diversification de l'offre en logements en matière de statut d'occupation (propriétaire, locataire public et privé), de taille, de typologie, de coût et de forme du logement pour répondre aux besoins en logements des ménages. Certains publics nécessitent une attention particulière : jeunes, seniors, plus fragiles. Ces dernières années, la grande majorité des nouveaux logements a été produite sur des terrains vierges, situés généralement en dehors des centres urbains. L'agglomération a vu, en parallèle, se développer une vacance structurelle dans ses centres anciens, qui contribue à accentuer la perte de vitalité de ces centres. Le programme local de l'habitat de l'agglomération adopté en 2019 a bien pris en compte ces enjeux.

Développer une stratégie foncière en matière de logement. Pour répondre aux attentes des habitants et accueillir de nouvelles populations, une réflexion globale doit être menée intégrant les



questions d'habitat, mobilités quotidiennes et de cadre de vie. Il s'agira ainsi de définir et constituer des réserves foncières stratégiques mais aussi de mettre en place une ingénierie foncière prospective et opérationnelle en privilégiant l'enveloppe urbaine actuelle des communes.

Concevoir des formes d'habitat attractives et économes en foncier. La réduction de l'artificialisation des sols est un impératif qui a été intégré dans le PLUi. Pour respecter ces objectifs tout en répondant aux souhaits des habitants de disposer d'espaces de confort et d'intimité, il conviendra de promouvoir de nouvelles formes urbaines en privilégiant la densification, l'utilisation des dents creuses et la reconquête d'espaces délaissés. Cela s'inscrit dans une ambition forte de revitalisation des

EXEMPLE D'ACTION

Etudes des besoins de logement des seniors pour mettre en place une offre de logements diversifiée et adaptée pour les personnes âgées du territoire. Face à plusieurs initiatives et projets, et compte-tenu des différents profils de seniors présents aujourd'hui et à venir, RLV entend proposer un bouquet de solutions cohérentes permettant un parcours résidentiel pour tous les seniors du territoire, hors établissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

CHIFFRE CLÉ

Avec plus de **33 400** logements en 2015, Riom Limagne et Volcans représente 8% de tous les logements du Puy-de-Dôme.

centres villes et des centres bourgs, notamment via la remise sur le marché de logements vacants. Par ailleurs la requalification d'habitat privé existant participera au renouvellement de l'attractivité de l'habitat et aux économies de foncier, en permettant l'adaptation de logements au vieillissement et la rénovation de logements à faible performance énergétique. Elle contribuera à diversifier les offres de logements pour répondre aux besoins de tous les habitants.

Favoriser la mixité sociale et améliorer l'information sur l'accès au localif social.

L'objectif visé est le rééquilibrage du territoire et l'amélioration du parcours résidentiel des ménages en travaillant sur l'offre sociale, mais aussi sur la politique d'attribution des logements. Il conviendra de développer des offres de logement social dans les secteurs déficitaires, de rendre plus lisible l'offre existante en matière de logement social et de fournir une information identique et de qualité à tous les demandeurs.

Apporter une attention particulière aux gens du voyage : le territoire de RLV se caractérise par une forte présence de gens du voyage sédentarisés, 6 aires d'accueil sont directement gérées par la collectivité. Sous l'impulsion des services de l'Etat et des services départementaux compétents, et en lien avec les bailleurs sociaux, RLV travaillera avec les communes pour proposer des solutions d'habitat adaptées.



« Installer un programme de logement participatif et intergénérationnel »

Renforcer la communication interne et externe

Riom Limagne et Volcans est issue de la fusion de trois communautés de communes et a réussi, depuis sa mise en place en 2017, à créer une identité qu'il faut encore déployer et faire connaître. La collectivité s'est dotée d'un service communication, qui, sous la responsabilité du Président et du bureau communautaire, assure l'information aux habitants et aux usagers des équipements de RLV, sur les services, événements et l'actualité du territoire. L'un des enjeux de la collectivité est de faire connaître ses services et ses compétences partout sur le territoire, dans ses 31 communes, et d'offrir un accès équitable, facile et lisible pour tous les habitants. C'est un important facteur de création de sentiment d'appartenance, à la fois en interne et en externe. Le second enjeu de la collectivité est de créer du lien entre les 31 communes, des synergies, des ponts et des expériences communes. Grâce à la communication et aux différents services, les 31 communes doivent apprendre à travailler ensemble et à partager davantage leurs expériences et ressources.

Poursuivre le déploiement des outils de communication papiers et digitaux, en ayant un usage « raisonné » des outils numériques, avec une présence forte sur internet et les réseaux sociaux, tout en maintenant un lien humain sur le terrain (permanences dans les communes, bus d'info itinérant, opérations d'information directes auprès des habitants, sur les marchés, etc.)

Bâir une communication avec les communes : travailler en lien étroit avec les 31 communes pour



la rédaction des magazines, lettres municipales, sujets concernant RLV intégrés dans les gazettes municipales pour une meilleure compréhension du partage des compétences auprès des habitants. RLV a un rôle de soutien et de conseil des communes dans leurs actions de communication : systématiser les partages entre RLV et les communes pour une meilleure communication auprès des habitants.

Faire connaître et rayonner l'agglomération auprès des habitants et des partenaires en organisant des rencontres, des événements partout sur le territoire, des concertations, mais aussi en renforçant les relations avec les médias locaux et nationaux.

EXEMPLES D' ACTIONS

Créer une campagne de communication pour affirmer fièrement les atouts du territoire qui deviendrait identitaire et à laquelle les habitants, entreprises s'identifieraient et qu'ils pourraient partager, via de l'affichage urbain, du marketing direct et les réseaux sociaux.

Organiser une conférence de presse, avec la presse locale et nationale, une fois par an pour présenter les projets, ambitions, sujets du territoire. Présenter en même temps les actions et le programme de l'Office de Tourisme Terra Volcana

Création d'un portail intranet compilant l'actualité des services et de la collectivité, les logiciels du quotidien (congrés, réservation de salle et de véhicule, etc.), les arrivées et départs de collègues, etc.

CHIFFRES CLÉS

35 000, c'est le nombre de boîtes aux lettres sur le territoire

550, c'est le nombre d'agents travaillant au sein des services de l'agglomération RLV et du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

En matière de communication interne au sein de la collectivité :

Structurer et organiser la communication entre RLV et les 31 communes en faisant connaître l'action de RLV et ses services auprès des élus, des services et équipes des communes.

Renforcer la communication interne pour fédérer les services autour d'un projet commun en tenant compte de l'éclatement des sites de l'agglomération, et en valorisant les métiers, les parcours et la richesse des compétences des 550 agents de RLV et du CIAS. S'assurer de la compréhension par les agents de l'objectif et des enjeux de leurs missions, améliorer l'image du service public et développer l'envie de travailler ensemble.

Développer le sentiment de fierté et d'appartenance à la collectivité avec la création d'un portail intranet (lire ci-dessus), mettre en place un « protocole d'accueil » pour chaque nouvel agent entrant, créer un événement annuel d'envergure avec l'ensemble des agents pour partager le projet de territoire, les ambitions, les enjeux en impliquant les cadres et les élus référents dans la préparation et les prises de parole sur scène, etc.



« Créer un agenda sur application mobile pour savoir tout ce qu'il se passe dans l'agglo »

Être un acteur clé des coopérations extraterritoriales existantes et à venir

Limitrophe de la métropole clermontoise quatre fois plus peuplée qu'elle, l'agglomération riomoise, deuxième intercommunalité du département, a indéniablement un rôle à jouer dans le Puy-de-Dôme et au-delà. De nombreux organismes ou mécanismes existent déjà pour renforcer les coopérations, telle que la conférence territoriale de l'action publique, dont le Président de RLV est membre, pour coordonner des politiques publiques.

Dans une logique bi-latérale, RLV entretient des relations régulières avec la Région d'une part et le Département d'autre part, notamment dans le cadre des dispositifs contractuels qui sont en place. Le Pôle Métropolitain (de Vichy à Brioude), le Grand Clermont, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA), l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole, le syndicat mixte du Biopôle sont chacun dans leur périmètre et leur champ de compétences des lieux d'échanges, de réflexions et d'actions pour un développement équilibré des territoires.

Faire de Riom Limagne et Volcans un acteur clé et central des partenariats institutionnels existants, qui pèse dans les organes de décision (Pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne, Grand Clermont, etc.) en participant aux réunions, assemblées générales, grands événements et en défendant les intérêts du territoire et de tous ses acteurs.



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



EXEMPLES D' ACTIONS



Territoires d'industrie

L'agglomération RLV participe activement à l'animation du dispositif « Territoires d'industrie », aux côtés de Combrailles Sioule et Morge, Saint-Pourçain Sioule Limagne et Vichy Communauté. Au total, 141 territoires d'industrie ont été identifiés en France. Cette démarche nationale prévoit d'accompagner et de financer localement des actions destinées au secteur de l'industrie pour la formation des jeunes et des salariés, le recrutement et l'embauche dans ce domaine, l'innovation et l'expérimentation de services innovants (numérique, par exemple), etc. A ce titre, l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engagent à financer un programme d'actions pluriannuel.

Marque Auvergne

RLV est membre actif de la « Marque Auvergne », qui réunit des collectivités, des entreprises et des particuliers autour de la volonté commune de faire valoir les atouts et le dynamisme des quatre départements auvergnats, à travers des actions de communication, l'organisation d'évènements, et l'activation de réseaux en Auvergne et à l'échelle nationale.

CHIFFRE CLÉ

Avec près de **69 000** habitants, RLV est la 2^{ème} plus grosse intercommunalité du Puy-de-Dôme en termes de population, juste après Clermont Auvergne Métropole, ce qui place la collectivité en acteur clé du Département.

Faire exister et rayonner Riom Limagne et Volcans dans la grande Région et faire valoir ses atouts,

au-delà des visions politiques, il s'agit de rappeler que les habitants sont tour à tour acteurs et usagers des fonctions et services proposés par l'intercommunalité et qu'il convient donc de reconnaître localement la spécificité de chacune des parties prenantes, de mettre l'accent sur une relation de réciprocité et de travailler sur une temporalité longue, afin de faire progresser et rayonner le territoire à d'autres échelles.

Renforcer des coopérations extraterritoriales autour des problématiques majeures

- qui dépassent les frontières de l'agglomération :
- Viser l'excellence environnementale
 - Faciliter les mobilités sous toutes leurs formes en travaillant avec les partenaires pour développer l'axe Vichy-Clermont-Brioude, l'axe Clermont-Lyon et plus globalement l'accessibilité du territoire par les transports en commun longue distance (train, avion).
 - Mieux répondre à la question de la ressource en eau, pour faire face à tous les usages (domestiques, industriels, agricoles, naturels, touristiques, etc).



« Organiser un événement commun avec Clermont »

Définir et coordonner une solidarité territoriale équitable entre les communes de RLV

Depuis la fusion intervenue au 1er janvier 2017 et sa transformation en Communauté d'agglomération en 2018, RLV a connu des évolutions relativement marquées de son périmètre, sa population, son positionnement régional, son tissu économique et ses compétences. Ces évolutions du territoire ont invité la Communauté d'agglomération et l'ensemble des communes membres à prendre du recul et à s'interroger sur le niveau de solidarité à maintenir entre :

L'agglomération et ses communes
Les communes entre elles
L'agglomération et la commune centre

L'objectif est de parvenir à une véritable symbiose entre les membres de l'agglomération. Plusieurs axes sont réfléchis ou travaillés de manière concomitante : la péréquation, les reversements aux communes (Dotation de Solidarité Communautaire, attribution de compensation), la cohérence tarifaire, la mutualisation, etc. Trois grands objectifs permettront d'atteindre cette solidarité territoriale.

Élaborer un pacte financier et fiscal en parallèle avec l'élaboration du projet de territoire, le pacte financier et fiscal se veut être la traduction financière, à la fois des ambitions de RLV, mais également de la coopération active entre la Communauté d'agglomération et ses 31 communes membres.

Il s'agit d'entamer un nouveau cycle de coopérations avec les communes qui reposera à la fois sur ce projet de territoire et sur un pacte financier et fiscal. Ces deux projets doivent permettre de dessiner une feuille de route pertinente et cohérente à l'échelle du

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Politique de maintien de commerces en centres-bourgs, comme ici avec la boulangerie d'Enval

territoire, tout en assurant aux collectivités un maintien à un niveau satisfaisant de leurs indicateurs financiers et de leurs capacités à réaliser leurs projets. Le destin de RLV et de ses communes membres étant lié, le pacte financier et fiscal devra organiser au mieux les relations et les flux croisés au sein du territoire. Mais au-delà de son statut de garant de la stabilité financière du territoire, le pacte financier et fiscal devra s'imposer comme le garant de l'esprit communautaire.

Mettre en œuvre d'une cohérence tarifaire de l'eau

Depuis 2020, Riom Limagne et Volcans est compétente en matière d'eau et d'assainissement. Aussi, un « Service des eaux » a été créé pour piloter ces compétences en

EXEMPLES D' ACTIONS

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été élaboré en concertation étroite avec les communes et les élus communautaires et municipaux, pendant près de 2 ans avec pas moins de 163 réunions de travail. Ce document cadre se substituera à tous les documents d'urbanisme communaux existants, avec un objectif partagé de protéger le paysage de RLV.

Un service "Ressources Humaines" mutualisé

La direction des Ressources Humaines de RLV est mutualisée avec la ville de Riom, et exerce également des missions auprès de plusieurs communes telles que Saint-Bonnet-Près-Riom, Ménérol, Marsat, Enval, Chambaron-sur-Morge, Malauzat. Environ 1000 agents publics sont suivis par ce service de RLV, ce qui permet de proposer aux communes une expertise plus grande, de réaliser des économies de fonctionnement en partageant des postes de gestionnaire RH, et de pouvoir s'adapter aux imprévus et être plus réactifs. En parallèle, cette mutualisation offre aux agents des perspectives d'évolution professionnelle.

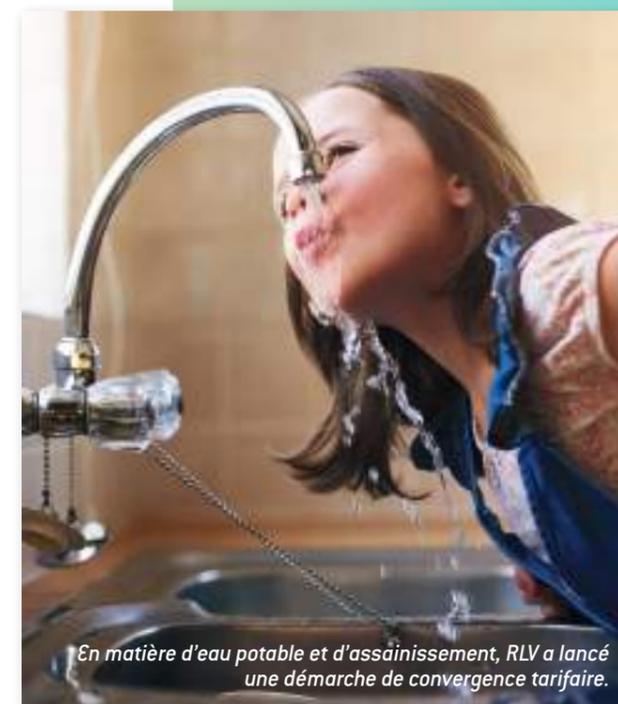
CHIFFRE CLÉ

8 dispositifs d'aides financières aux communes (fonds de concours), dont un fond de concours pour la rénovation énergétique des bâtiments

lien étroit avec chacune des 31 communes, avec une attention particulière portée à la performance du service public et à la solidarité territoriale. Cette prise de compétence s'accompagne d'une volonté forte de préservation de la ressource en eau, essentielle à la vie et à l'avenir de notre territoire, et de recherche d'équité et de solidarité entre les habitants. A la suite d'un important travail de concertation avec les élus du territoire mené en 2021, une démarche de « cohérence tarifaire » du prix de l'eau a été mise en place. C'est une volonté forte et partagée d'aller vers une équité entre les habitants, en matière de qualité de service rendu, mais aussi en matière de prix de l'eau. Dès 2022, les tarifs facturés aux usagers vont donc évoluer, en fonction des communes, de leurs efforts actuels et passés pour améliorer les performances des ouvrages, dans une logique d'équité et de qualité.

Élaborer un pacte de coopération et de mutualisation sur la base de l'intérêt communautaire

Afin d'améliorer l'efficacité du service rendu aux usagers, mais aussi d'homogénéiser l'offre et de réaliser des économies d'échelle, les élus devront réfléchir à l'opportunité de créer un schéma de mutualisation et/ou de coopération sur l'ensemble du territoire, entre les communes entre elles, ou entre les communes et l'agglomération. Il sera nécessaire de travailler en mode projet afin de définir des règles simples et précises des activités qui relèvent de « l'intérêt communautaire ».



En matière d'eau potable et d'assainissement, RLV a lancé une démarche de convergence tarifaire.



« Réfléchir à une mutualisation de certains engins techniques (nacelles, camions, etc.) entre RLV et les communes »

RLV



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

Une famille faisant du vélo électrique sur le Thermal Express.



AMBITION

3

VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Le territoire de RLV évolue dans un contexte global incertain et doit faire face à d'importants défis : transitions climatiques et écologiques, évolution des modes de vie, crises sanitaires et sociales, mutations économiques... La Communauté d'agglomération est un maillon fondamental pour agir collectivement, mais également individuellement, se mobiliser sur le terrain, maintenir un niveau d'exigence et d'exemplarité à la hauteur des enjeux. Mobilités décarbonées, économie circulaire, circuits courts alimentaires, transition énergétique, ou encore gestion durable de l'eau, RLV entend préparer l'avenir d'un territoire responsable qui envisage ces transitions comme des opportunités pour demain.



AMBITION #3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Garantir, préserver et gérer la ressource en eau

L'eau est une ressource rare et fragile, un bien précieux à préserver et à gérer à toutes les échelles, du petit cycle domestique au grand cycle naturel de l'eau. C'est un enjeu majeur pour RLV qui fait figure de territoire d'exception avec la présence de l'impluvium de Volvic, mais aussi 299 km de cours d'eau traversant l'agglomération d'est en ouest.

Assurer la préservation d'une bonne qualité de la ressource en eau : plusieurs leviers sont mobilisés pour répondre à cet objectif de santé publique. L'agglomération met, tout d'abord, la priorité sur l'amélioration du système d'assainissement en assurant une collecte et un transport efficace des effluents jusqu'aux stations d'épuration. Elle développe, par ailleurs, des aménagements de désimperméabilisation et d'infiltration favorisant une gestion intégrée des eaux pluviales pour réduire les rejets d'eaux de pluie vers les systèmes d'assainissement, ainsi que la pollution associée au fil de leur ruissellement. RLV agit, également, en vue d'améliorer et de partager la connaissance sur la nature et les sources des principales pollutions du territoire. L'action concerne, en particulier, les périmètres de protection des captages d'eau potable et des cours d'eau. Enfin, la collectivité agit en faveur d'une renaturation de ses cours d'eau pour faciliter l'auto-épuration.

Garantir la disponibilité actuelle et future de la ressource en eau pour satisfaire l'ensemble des besoins et des usagers : RLV entend agir, en premier lieu, sur l'amélioration des rendements des réseaux et des performances des ouvrages d'eau

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Le Bedat est l'un des cours d'eau de RLV

potable. Il s'agit de surveiller les niveaux des ressources d'eau potable et de limiter les pertes en eau sur les réseaux, pour garantir des capacités de production suffisantes et réduire les prélèvements sur la ressource. L'agglomération s'implique, en second lieu, auprès des agriculteurs afin de privilégier des solutions d'irrigation plus efficaces. Dans un contexte de changement climatique, l'agglomération accompagne la profession agricole pour adapter ses besoins et sécuriser son accès à la ressource en eau. La collectivité incite, également, aux économies d'eau. Elle sensibilise l'utilisateur à la rareté de la ressource en eau potable en l'accompagnant sur les bonnes pratiques. Une réflexion sur les pratiques tarifaires est prévue dans un objectif d'accès équitable de l'eau à tous. Enfin, les projets portés par RLV devront être exemplaires en termes de consommation d'eau et de réutilisations des eaux pluviales. RLV préserve, via son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), les zones

EXEMPLE D'ACTION

Le contrat territorial Morge Buron Merlaude vise à améliorer la qualité écologique de ces trois cours d'eau à l'échelle d'un bassin versant (4 intercommunalités). Le budget prévu sur trois ans (2021-2023) s'élève à près de 3 M€ avec notamment la renaturation du Bédât dans la traversée de Chappes.

Suite à la prise de compétence Eau et Assainissement, RLV a lancé fin 2021, pour 3 M€, un diagnostic approfondi des réseaux et installations d'eau potable, assainissement et eaux pluviales pour prioriser les investissements des 10 prochaines années et ainsi répondre aux enjeux de gestion durable de l'eau.

CHIFFRES CLÉS

- 30 stations d'épuration
- 6 principales rivières traversent le territoire d'Ouest en Est: Morge, Sardon, Bédât, Ambène, Gensat, Artière,
- 2 rivières sont présentes aux limites Est et Ouest : Allier et Sioule
- 38 km² protégés par l'impluvium de Volvic

humides qui sont essentielles au milieu aquatique fonctionnels en jouant un rôle d'éponge, retenant l'eau et la restituant au milieu en période d'étiage. Les programmes pluriannuels de gestion des milieux aquatiques permettent, par ailleurs, d'agir sur des actions de restauration des cours d'eau. Enfin, parce que la gestion quantitative de la ressource en eau dépasse les limites géographiques de l'agglomération et nécessite l'implication d'un grand nombre d'acteurs, RLV participera activement aux réflexions qui seront engagées aussi bien localement, au niveau de l'Impluvium, qu'à l'échelle du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Allier aval (projet de territoire pour la gestion de l'eau) ou du département du Puy-de-Dôme (comité départemental de l'eau).



Station d'épuration de Riom



Oeuvre de Thierry Courtadon à Sayat



« Réfléchir à une autorité de l'eau à l'échelle départementale »

AMBITION #3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Affirmer l'ambition de RLV autour de la transition écologique et énergétique

Décarboner nos usages, réduire nos consommations énergétiques, favoriser les énergies renouvelables et l'économie circulaire..., face à l'urgence climatique, tous les acteurs du territoire doivent se mobiliser et, en premier lieu, les collectivités qui ont un pouvoir d'agir. En déclinaison de son Plan Climat Air Énergie Territorial adopté en novembre 2019, Riom Limagne et Volcans s'inscrit dans cette ambition d'enclencher le mouvement et d'être prescripteur d'une transition écologique et énergétique qui se veut une source d'innovation et d'opportunité pour ses habitants, comme ses entreprises.

Renforcer l'exemplarité de la collectivité sur son propre patrimoine et accompagner les communes dans leur transition énergétique :

plusieurs actions peuvent engager très rapidement le territoire dans un cercle vertueux de décarbonation. Tout d'abord, il s'agit de développer un parc de véhicules décarbonés. Que ce soit pour son propre parc de véhicules ou pour son réseau de bus urbain, l'agglomération s'équipe de véhicules propres au fil des remplacements de façon à atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre, soit -32% d'ici 2030. RLV entend, par ailleurs, accompagner la rénovation des bâtiments publics avec l'objectif de disposer de bâtiments exemplaires en la matière (piscine Béatrice Hess, crèches...). Enfin, la Communauté d'agglomération soutient le développement des énergies renouvelables locales et disponibles sur le territoire (géothermie, photovoltaïque et biomasse en priorité) dans le respect de l'environnement, des paysages et des populations en maximisant l'utilisation des surfaces dégradées et



Des bus au biogaz sont expérimentés

artificialisées, notamment pour le développement du solaire photovoltaïque.

Accompagner les entreprises et les habitants du territoire dans leur transition énergétique :

l'agglomération encourage les habitants et les entreprises à diminuer leurs consommations énergétiques. RLV soutient, par ailleurs, l'économie circulaire en développant les processus de seconde vie des biens de consommation, en promouvant les filières de recyclage des matières premières et en favorisant la valorisation des déchets. La Communauté d'agglomération met en avant le recours aux énergies renouvelables dans les entreprises, que ce soit en favorisant la récupération de chaleur fatale ou en accompagnant le développement du photovoltaïque via des opérations mutualisées. Enfin, RLV s'inscrit dans la dynamique

EXEMPLES D' ACTIONS

RLV accompagne techniquement et/ou financièrement tous les publics (entreprises, particuliers et communes) au travers de différents programmes (solarisation des parkings et toitures, Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique...) pour la rénovation du patrimoine, le développement des énergies renouvelables ou la réduction des besoins en mobilité.

RLV propose aux 54 écoles de l'agglomération un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable. Parmi les actions, les enfants découvrent la biodiversité à l'Étang Grand de Pulvérières par exemple. Des actions de formation/sensibilisation seront développées à destination d'autres publics.

CHIFFRES CLÉS

4% de l'énergie consommée sur le territoire est produite localement.

-25% de consommation énergétique à l'horizon 2030 (objectif du Plan Climat Air Énergie Territorial de RLV)

500 à 1000 emplois locaux pourraient être créés dans la transition énergétique d'ici 2050.

régionale de la "Zero Emission Valley" en mettant en place une station multi-énergie Bio Gaz Naturel pour Véhicule et Hydrogène destinée aux entreprises et aux habitants.

Éduquer, sensibiliser, former tous les acteurs aux transitions écologiques :

RLV met en place des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires, mais aussi développe des formations et des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès de tous les acteurs du territoire.

Permettre la rénovation énergétique des logements pour tous les habitants :

en lien avec son Programme Local de l'Habitat (PLH), l'agglomération accompagne, en priorité, les ménages en situation de précarité énergétique par des actions de sensibilisation, de pédagogie, mais aussi des aides à la rénovation.

Développer des formations et une filière professionnelle autour de la rénovation :

RLV s'appuie, pour cela, sur les structures existantes. L'agglomération encourage le développement de formations, initiales ou continues, répondant aux besoins du territoire. Elle favorise, enfin, l'implantation d'artisans et d'entreprises qualifiées pour la rénovation et l'accompagnement des ménages.



L'espace naturel sensible de la colline de Mirabel, à Marsat



« Recourir davantage au réseau de chaleur bois pour le chauffage »

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

AMBITION #3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Porter une attention particulière à la jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes

La population de RLV est jeune, la part des moins de 14 ans est plus importante que la moyenne départementale de 18%, celle de 15-29 ans est de 15%. L'indice de jeunesse du territoire est de 1 alors que celui du département est 0.84. Pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les nouvelles populations (le nombre de familles avec enfants a augmenté de 4% sur le territoire entre 2009 et 2014) et garantir la cohésion sociale sur le territoire, RLV renforce ses actions en faveur de la jeunesse.

Favoriser les solutions de garde et l'éveil des jeunes enfants (0-3 ans) en créant un outil de localisation des besoins de place d'accueil sur l'agglomération, en étendant les missions du lieu d'accueil enfants-parents et en coordonnant et soutenant ceux existant dans les communes. Il s'agira de prendre en considération des situations particulières en mettant en place un partenariat avec le pôle ressources handicap pour un accueil personnalisé et adapté, en socialisant au sein des crèches les enfants de moins de 18 mois dont les mères sont incarcérées, en établissant un projet favorisant le passage en maternelle et/ou centres de loisirs. Cela passe également par une offre culturelle et de loisirs adaptée et diversifiée, pour favoriser l'éveil des tout-petits partout sur le territoire (lectures, ateliers de motricité, rencontres, etc.)

Proposer une offre de services « jeunesse » équitable et accessible à tous en profitant du temps de vacances pour proposer des activités sportives et culturelles dans les centres de loisirs du

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



L'équipe de RLV Info Jeunes à l'écoute des 12-30 ans

territoire, des activités communes. RLV a un rôle à jouer en impulsant et en assurant la coordination d'actions multi-partenariales à destination des 3-11 ans dans les écoles, centres de loisirs, lieux culturels, associations. Il s'agira de créer des parcours éducatifs entre le primaire et le collège (échanges sportifs, culturels...) et de développer et soutenir des dispositifs d'accompagnement à la scolarité dans les différentes écoles du territoire (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville, Contrat Local d'Accompagnement Scolaire...). Pour les enfants de 12 ans et plus, l'enjeu est de développer des échanges pour favoriser l'ouverture vers l'extérieur en organisant la mobilité, des séjours sur le territoire, en favorisant les échanges, les retours d'expérience et le travail en réseau des acteurs du secteur de l'enfance-jeunesse sur le territoire. Il s'agit aussi de stimuler la créativité des jeunes : organisation d'appels à projets à destination de la jeunesse,

EXEMPLE D'ACTION

La Maison de la Jeunesse et de l'Emploi

Après la création de l'espace « RLV Info Jeunes » en 2019 en centre-ville de Riom, la Communauté d'agglomération réfléchit actuellement à créer plus largement une « Maison de la jeunesse et de l'emploi » qui réunirait également les équipes de la Mission Locale, pour être facilement identifiée par les adolescents et jeunes adultes, et proposer une réponse cohérente et commune dans les domaines de l'emploi, la formation, les jobs d'été, le logement, etc.

CHIFFRE CLÉ

320, c'est le nombre d'assistants maternels présents sur le territoire de RLV, que l'on peut retrouver dans le Relais Petite Enfance (ex RAM), qui accueillent des tout-petits à leur domicile, en parallèle des 13 crèches et multi-accueils que compte l'agglomération.

création de Juniors Associations ou dispositifs similaires, mise à disposition de lieux d'accueil des jeunes sur le territoire.

Favoriser la cohésion sociale et la citoyenneté sur le territoire.

La mise en place d'un répertoire des acteurs est une première étape pour coordonner le réseau de l'animation sociale du territoire. Des actions pourront également être conduites afin d'améliorer la santé des habitants : actions de prévention, soutien à la parentalité en cohérence avec le Contrat Local de Santé, consultations délocalisées à destination des jeunes... Les publics fragiles tels que les familles monoparentales, les gens du voyage, les familles touchées par le handicap seront pris en compte spécifiquement au regard de leur situation socio-économique à travers des actions, partenariats et appels à projets.

Afin de favoriser la citoyenneté, un dispositif itinérant pour favoriser l'inclusion numérique sera déployé sur le territoire. Les lieux existants tels que la médiathèque, les ludothèques, les cafés jeux, les lieux d'accueil de la petite enfance seront valorisés comme lieux de vie sociale par une amélioration de la signalétique, une meilleure communication ou le développement de projets.

La citoyenneté se vit également à une échelle internationale où l'ouverture sur le monde, la compréhension et l'acceptation des différences sont essentielles. RLV peut ainsi encourager cette découverte pour les adolescents et jeunes adultes via des échanges ou chantiers internationaux.



La crèche de Saint-Ours est de sortie



Apprendre à nager aux enfants du territoire est une priorité



« Organiser des olympiades ou des intervillees à l'échelle de RLV »

Porter des politiques de mobilités alternatives en vue d'usages décarbonnés

Riom Limagne et Volcans souhaite accueillir de nouvelles populations et offrir à ses habitants un cadre de vie préservé et sain tout en respectant ses objectifs en termes de réduction de gaz à effet de serre. Le secteur des transports et de la mobilité, responsable de 40% des émissions, doit contribuer à l'atteinte de ses objectifs. Aussi l'agglomération travaille au développement de moyens de déplacements bas carbone pour se déplacer mieux et moins et accompagne les communes dans cette dynamique.

Développer des mobilités alternatives à la voiture individuelle. L'agglomération accompagne fortement le développement de mobilités alternatives : déploiement d'une flotte de vélos à assistance électrique en location, subventions à l'achat de vélos classiques et à assistance électrique, adoption d'un schéma directeur cyclable qu'il conviendra de déployer. Néanmoins, le bouquet de services aux habitants doit être enrichi. Il s'agira notamment d'améliorer et de renforcer l'offre du réseau RLV mobilités en densifiant le réseau, en renforçant la desserte des bus urbains, en favorisant l'accès de tous les habitants au Transport À la Demande et Transport des Personnes à Mobilité Réduite. En parallèle, l'agglomération doit faciliter et promouvoir de nouvelles pratiques pour les déplacements du quotidien telles que le covoiturage, l'autostop organisé ou l'autopartage. Pour faciliter l'intermodalité et les transitions entre différents modes de transport, le développement du stationnement vélos sécurisé aux abords des aires de covoiturage et sur d'autres pôles générateurs de déplacement est à l'étude. En ce qui concerne les entreprises et



Le schéma directeur cyclable a été adopté en 2021

collectivités, des expérimentations comme le partage de véhicules pourront être étudiées. Enfin, la mise en place de pédibus ou de vélobus à destination des usagers scolaires et en complément du service de bus scolaire pourra être proposée.

Provoquer et accompagner les changements de comportements. RLV doit être moteur pour porter des politiques de mobilité alternatives en vue d'un usage décarboné et doit être exemplaire pour réduire sa propre empreinte carbone en imposant des restrictions de carburant pour les services de transport dont elle a la gestion ainsi que pour sa propre flotte de véhicules de service. Ces véhicules de service pourraient être mis en autopartage avec les habitants les week-ends afin de réduire le nombre de véhicules par foyer. Afin d'appuyer cette transition énergétique, RLV porte des

EXEMPLES D' ACTIONS

Un schéma cyclable

RLV s'est doté d'un schéma cyclable co-construit avec les habitants et les communes, qui permettra de proposer 271 km de pistes urbaines, interurbaines et touristiques afin de répondre aux attentes.

RLV'Lo est un dispositif de location de vélos à assistance électrique pour les trajets domicile - travail mis à disposition dans les 31 communes pour un jour, une semaine, un mois ou trois mois. Un triporteur et un vélo rallongé sont également proposés aux familles qui souhaitent tester ce nouveau mode de transport.

CHIFFRES CLÉS

91% des habitants de RLV utilisent leur véhicule pour les déplacements domicile-travail hors de leur communes (75% dans la commune)

430 habitants ont bénéficié de l'aide pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, électrique ou non, depuis 2019

réflexions sur la construction de son propre dépôt de bus, permettant de favoriser des énergies moins émissives de gaz à effet de serre (Gaz Naturel pour Véhicule, électricité, hydrogène). L'exemplarité de la collectivité s'illustrera aussi par les choix de carburant (bus électrique pour l'agence mobile et bus Gaz Naturel pour Véhicules pour les bus scolaires), ainsi que par l'organisation de la journée de la mobilité et la forte participation au challenge mobilité des agents et des élus qui ont utilisé vélos, marche, covoiturage et transports publics.

L'accompagnement des changements de pratique passera par l'information et la sensibilisation. Un travail sera mené avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de créer de l'intermodalité entre les territoires, grâce à la plateforme «Oùra», qui permet d'avoir accès à tous les itinéraires régionaux. L'agglomération a ainsi inscrit dans son Plan Climat Air Energie Territorial la création d'une agence mobile de la mobilité. Lieu d'information et d'expérimentation, cette agence ira à la rencontre de tous les habitants dans leurs communes lors des marchés et des festivals. Elle permettra de sensibiliser sur l'écomobilité, les éco-gestes et développera la solidarité intergénérationnelle.



Des cheminements doux sont aménagés pour proposer des alternatives à la voiture (ici, le Thermal Express)



La journée de la mobilité organisée par RLV le 20 septembre 2021



« Avoir une réflexion autour des mobilités hydrogènes »

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

AMBITION #3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Favoriser une économie circulaire comme levier d'innovation et d'emplois

L'économie circulaire consiste en la préservation des ressources naturelles, non-renouvelables, tout en limitant la production de déchets et la consommation d'énergie. Elle n'est aujourd'hui plus une option de développement pour l'Agglomération et ses entreprises mais une composante essentielle et incontournable du développement économique. RLV s'engage aux côtés du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) pour développer cette économie circulaire sur son territoire. Pour ce faire, plusieurs actions sont envisagées.

Créer des liens entre les entreprises pour renforcer les réseaux existants et devenir moteur pour la cohésion d'entreprises dans le même rayon géographique ou dans le même domaine. Pour atteindre cet objectif, il s'agira de favoriser la création d'associations dans les zones d'activités, impulser les rencontres, les coopérations, les visites d'entreprises, etc. Une attention particulière sera portée à la mise en place de liens avec les entreprises du domaine de l'économie sociale et solidaire (commerce équitable, insertion par l'activité économique) pour concilier l'activité économique et une équité sociale.

Impulser des démarches responsables. Le monde économique a un rôle à jouer en matière de transition écologique. Aussi RLV doit l'accompagner et sensibiliser les acteurs pour la mise en place de synergies comme la mutualisation de moyens, de services, le partage d'infrastructures. Les bonnes pratiques et bénéfices induits du point de vue économique, social et environnemental seront partagés entre acteurs (entreprises, associations, institutionnels).

Percevoir le déchet comme une ressource. La

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DEL162022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Les marchés du territoire accordent une large place aux producteurs locaux

valorisation des déchets, qu'ils soient du quotidiens ou industriels, constitue un enjeu écologique de premier ordre. Une solution objets du quotidien consiste à mettre en place une ressourcerie / recyclerie afin de les valoriser et retarder leur destruction finale. Celle-ci permet d'éviter les filières de recyclage classiques, de donner une seconde vie aux objets et aussi de favoriser l'insertion de publics éloignés de l'emploi.

Accompagner le développement d'énergies alternatives. Pour accélérer la transition des entreprises notamment des secteurs du transport et de la logistique et les impliquer dans la transition écologique du territoire, l'agglomération doit faciliter et inciter l'installation d'infrastructures dédiées (stations d'avitaillement, bornes de rechargement...) notamment d'hydrogène vert, de Bio Gaz Naturel pour Véhicule, d'électricité pour créer un écosystème vertueux.

Repenser l'aménagement de zones d'activités (en

EXEMPLES D' ACTIONS

Créer une recyclerie

RLV travaille avec le syndicat du Bois de l'Aumône pour créer une recyclerie pour accompagner les particuliers dans la réduction et la valorisation de leurs déchets, tout en permettant de créer des emplois durables et de permettre au plus grand nombre l'accès à toute sorte de produits.

Une filière locale de recyclage des masques

En fédérant autour d'elle plusieurs acteurs, RLV a créé une filière locale de recyclage des masques début 2021. Des bacs de collecte ont été installés dans les communes, entreprises et écoles volontaires, en partenariat avec l'association Avenir insertion. Jusqu'à 10 000 masques sont collectés par mois puis transformés en fil pour la fabrication de vêtements techniques.

CHIFFRES CLÉS

1^{er} territoire Auvergne-Rhône-Alpes labellisé "Economie circulaire" en 2020 pour le Syndicat du Bois de l'Aumône.

1 événement pour sensibiliser les métiers du BTP à l'économie circulaire.

lien avec la fiche "Conforter la présence et l'accueil d'entreprises de notoriété et des filières d'excellence afin de générer durablement des emplois" page 24-25] par exemple en utilisant des matériaux alternatifs tels que des granulats recyclés issus d'opérations de déconstruction, en repensant l'aménagement et la gestion des espaces verts avec la plantation d'essences nécessitant moins d'entretien, une gestion raisonnée des espaces engazonnés et la réduction de l'usage des engins de coupe afin de favoriser la biodiversité.



Remise du label «Ecores'Peer» au Parc européen des entreprises de Riom.



Bac de recyclage de masques chirurgicaux



« Sensibiliser les particuliers à la réduction des déchets verts »

AMBITION #3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Protéger et gérer l'arbre et la forêt, poumon vert du territoire

Le patrimoine naturel est un atout majeur pour le territoire de l'agglomération. La forêt très présente sur la partie ouest en constitue un des éléments, mais aussi les nombreux bosquets et linéaires boisés que comptent la plaine agricole de la Limagne, et l'espace naturel sensible de Mirabel. Elle est un écosystème complexe générant à la fois un potentiel économique important et offrant des avantages environnementaux. L'importance des surfaces boisées conduit RLV à développer des stratégies transversales, tant pour la valoriser que la protéger.

Garantir la multifonctionnalité des plantations.

Les forêts ainsi gérées offrent des services précieux qu'ils soient écologiques, économiques, ou encore sociétaux. Sur le plan écologique, les écosystèmes forestiers sont en effet d'importants réservoirs de biodiversité qui stockent le carbone, atténuent les effets du changement climatique et protègent des risques naturels. Sur le plan économique, le bois est au cœur d'une économie verte qui fournit une multitude de produits à la société et est une importante source d'emplois locaux. Sur le plan sociétal enfin, les forêts sont des espaces de loisirs pratiqués en toutes saisons et par de nombreux publics. Les habitants du territoire doivent ainsi être sensibilisés aux rôles de la forêt et en comprendre la gestion. La collectivité quant à elle, doit raisonner en grand domaine de compétence et identifier comment la forêt et le bois peuvent répondre aux enjeux identifiés.

Protection, préservation et nouvelles plantations : compte-tenu des différents services rendus par la forêt et les arbres, il convient de protéger

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Les gorges d'Enval

les arbres, les haies et les forêts en favorisant une gestion raisonnée et une valorisation des espaces concernés. L'agglomération s'appuiera sur son PLUi pour préserver et renforcer les trames vertes existantes. Elle accompagnera les projets d'agroforesterie. Elle déploiera des programmes de plantations sur son propre patrimoine et accompagnera également les communes, habitants et entreprises. Un travail d'identification des arbres remarquables sera réalisé en vue de leur préservation.

Initier une stratégie de gestion durable forestière

: si la charte forestière 2005-2015 n'a pas été prolongée, RLV développe des synergies entre les acteurs de la filière bois sur son territoire. Sa stratégie consiste en l'accompagnement de projets, le développement d'une complémentarité entre l'est et l'ouest de l'agglomération. Elle mobilisera les propriétaires et gestionnaires privés afin de favoriser une gestion durable et coordonnée.

EXEMPLES D' ACTIONS

Protection de vergers anciens avec Avenir Insertion, au bord de l'Ambène

Depuis toujours, le maraîchage, l'arboriculture et l'agriculture ont façonné les paysages de RLV et nourri les populations. Pour maintenir ces activités et faire connaître les espèces anciennes aux habitants, RLV plante et entretient en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) et des ateliers d'insertion (Inserfac), des vergers conservatoires sur le bord de voies vertes.

Végétalisation des zones d'activités :

Parce que les arbres et les haies participent à la qualité de vie des habitants et salariés mais aussi à la lutte contre les îlots de chaleur, à une meilleure gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité, RLV favorise la végétalisation de son patrimoine, notamment ses zones d'activité, en plantant des haies.

CHIFFRE CLÉ

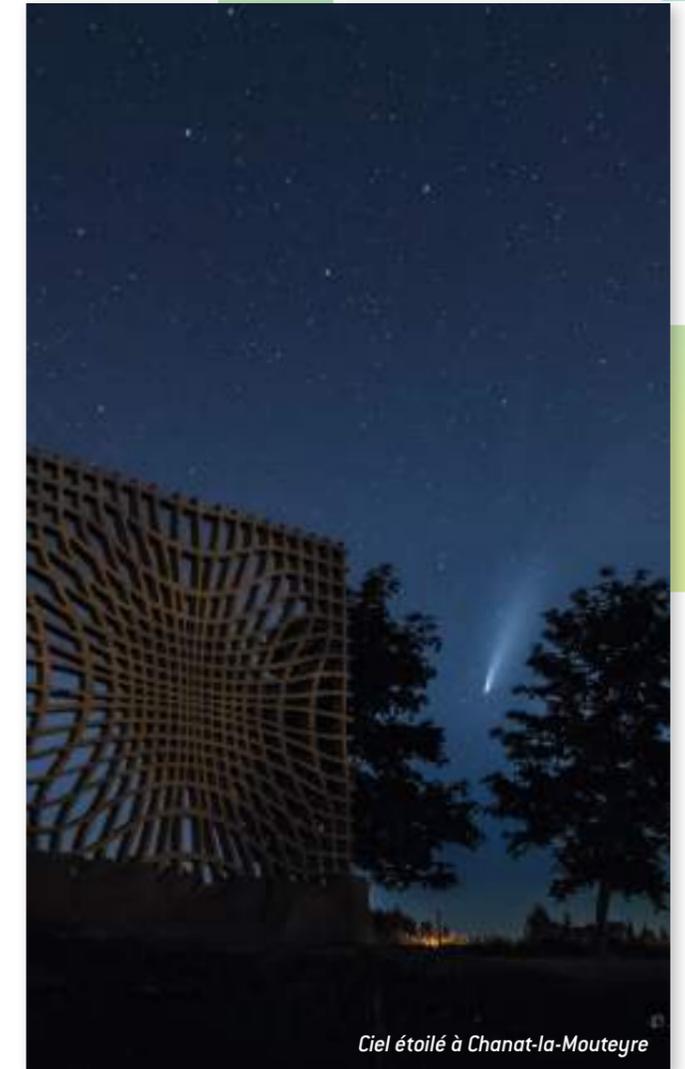
24% du territoire d'RLV est boisé soit 9 649 ha.

Encourager la présence d'arbres dans les villes :

les arbres urbains jouent un rôle important dans le confort thermique de la ville, dans la capacité de stockage du carbone, dans l'infiltration des eaux pluviales, dans la captation de certains polluants, ... Ils sont aussi essentiels dans la protection de la biodiversité. Il devra être tenu compte dans les projets urbanistiques et d'aménagement des centres urbains de la place et du rôle des arbres.



« Travailler sur la création d'une forêt conservatoire »



Ciel étoilé à Chanat-la-Mouteyre

S'engager en faveur d'une agriculture de proximité

L'alimentation est une fonction vitale particulièrement stratégique au niveau national, comme local. Dans un contexte de perturbations climatiques qui affectent de manière croissante les systèmes alimentaires, l'enjeu est bien de garantir une alimentation locale de qualité, saine, équilibrée qui reste accessible pour toute la population. Riom Limagne et Volcans dispose de nombreuses terres agricoles, des zones d'estive de la Chaîne des Puys aux plaines fertiles de Limagne. C'est aussi un territoire de production, de transformation, d'approvisionnement et de consommation de denrées alimentaires. Impliqué de manière opérationnelle dans le Projet Alimentaire Territorial animé par le Grand Clermont et le Parc Naturel Régional du Livradois Forez, RLV se fixe pour objectif d'accroître sa résilience alimentaire locale en agissant d'une part, sur l'amélioration de son autonomie par la promotion de productions de proximité, accessibles et durables, et d'autre part, sur l'évolution de ses systèmes agricoles.

Soutenir l'agriculture locale et de proximité : plusieurs leviers sont à renforcer pour tendre vers une autonomie alimentaire accessible et durable : développement et soutien des circuits-courts, aide à la mise en réseau entre producteurs au niveau de l'agglomération, accompagnement de la mutation des zones agricoles vers des activités maraîchères (zone de la faille de Limagne et proximité du centre urbain) ou en faveur d'une production viticole de qualité (zones de coteaux) de préférence en agriculture biologique ou raisonnée, promotion et développement de jardins ouvriers dans les villes et les bourgs pour soutenir la production individuelle et familiale, reconquête

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



Un champ de tournesols en plaine de la Limagne.

de foncier agricole non cultivé ou non agricoles en friche, sensibilisation des populations locales au rôle clé de consommateur-acteur dans l'agriculture locale, aide à l'investissement pour l'équipement en matériel de protection ou d'optimisation des aléas climatiques.

Initier et soutenir les évolutions des pratiques agricoles : l'agglomération de Riom Limagne et Volcans s'inscrit dans une dynamique concertée avec ses agriculteurs pour prendre en compte le contexte du changement climatique. L'enjeu est d'initier et soutenir, dès aujourd'hui pour un effet à long terme, des cultures moins gourmandes en eau, ainsi que des productions adaptées à un climat plus chaud, avec des variétés et des productions plus résistantes aux événements climatiques extrêmes (inondations, sécheresse, ...). L'agglomération promeut, également, les techniques culturales limitant les risques d'incendie.

EXEMPLE D' ACTIONS

RLV accompagne les communes et la filière viticole pour préserver, reconquérir et confirmer le classement des coteaux en AOC viticole. Après avoir identifié les biens sans maître, cette action a permis de reconquérir du foncier en friches sur le coteau de Mirabel à Ménétrol,

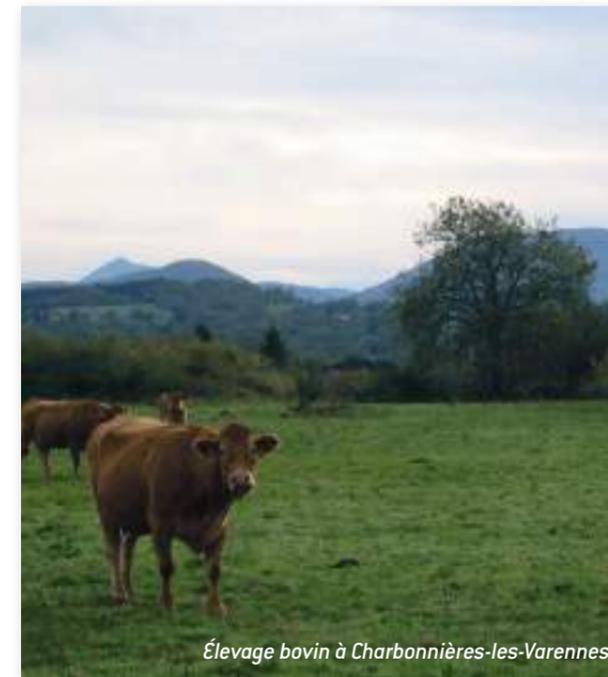
Reconquête de foncier en friches pour la filière maraîchère : 4 ha sur la zone des Peiroux à Mozac, 1 ha sur la zone de St Genès l'Enfant, Maupertuis à Riom, ...

CHIFFRES CLÉS

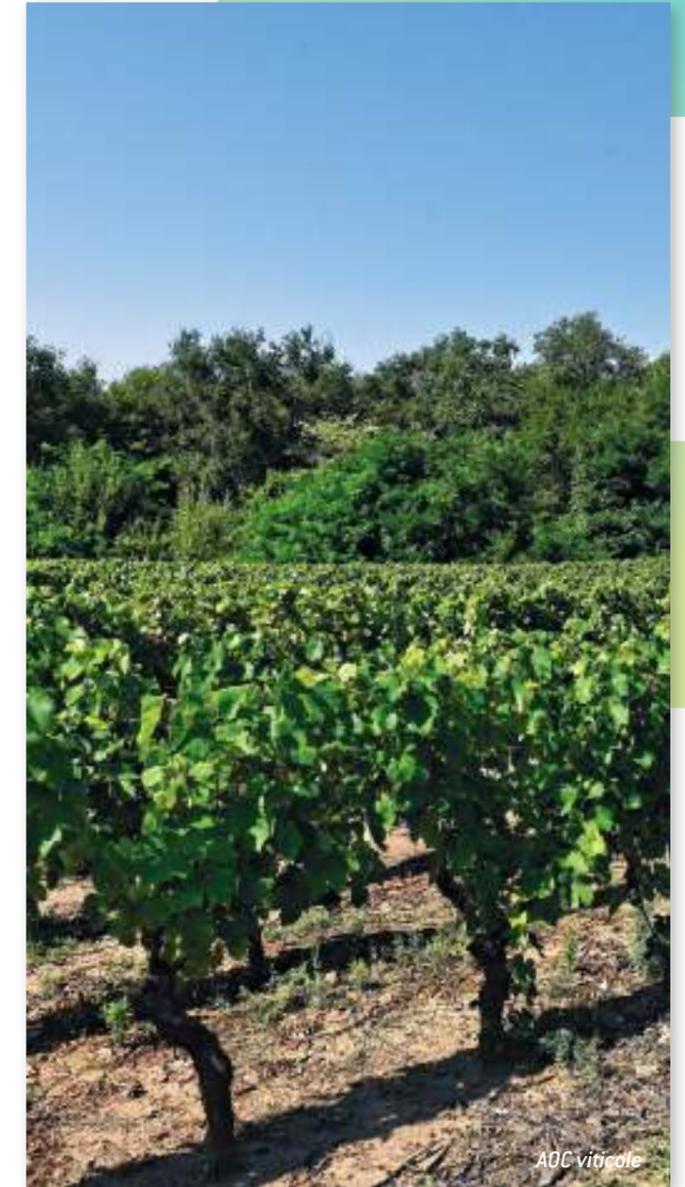
68% des sols du territoire sont des surfaces agricoles

22% des exploitations produisent sous signe de qualité (AOP, IGP, Label rouge...)

13% des exploitations vendent en circuits courts



Élevage bovin à Charbonnières-les-Varennes



AOC viticole



« Encourager les boutiques de vente directe »

Faire de la santé un axe prioritaire et structurant

L'épidémie de covid-19 a montré la fragilité d'un système de soin fonctionnant en flux tendus et révélant des inégalités territoriales et sociales dans l'accès aux soins. Avec une offre d'1 médecin pour 960 habitants, contre 1 pour 1000 habitants à l'échelle du département, la démographie médicale de RLV est sous tension et des difficultés d'accès aux soins sont prégnantes en médecine générale et concernant certaines spécialités. Les professionnels ne peuvent plus absorber la demande et certaines situations deviennent alarmantes, notamment dès qu'un médecin part en retraite sans être remplacé. Améliorer la santé et le bien-être des habitants constitue, dès lors, un axe d'engagement prioritaire pour RLV qui souhaite œuvrer, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé, à l'amélioration de l'accès aux soins et à la mise en œuvre d'une politique de prévention et de santé facilitant le parcours de toutes et tous.

Améliorer l'offre de soins territoriale en favorisant l'installation de professionnels de santé. Plusieurs actions sont mises en place par l'agglomération dans le cadre de son Contrat Local de Santé pour faire venir et retenir des professionnels de santé : valorisation du territoire et de ses avantages, en termes de qualité d'exercice et de qualité de vie, accueil et communication auprès des internes en médecine et des médecins remplaçants en exercice sur le territoire, soutien au développement de la pratique de Maître de Stage Universitaire, accompagnement des installations libérales, des projets de santé et des départs en retraites, développement d'une

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022



communication et des événements autour de la santé, ou encore travail en lien direct avec les structures médicales du territoire pour favoriser l'accueil de nouveaux professionnels (exemple : stages ou postes mixtes libéral / salariat).

Diminuer les inégalités sociales de santé pour les publics vulnérables, précaires et/ou éloignés du soin : il s'agit, tout d'abord, de créer des groupes de travail avec les principaux acteurs sur les thématiques de démographie médicale, de santé et précarité, de santé mentale, d'enfance et jeunesse, de personnes âgées et d'aidants, de santé et environnement, ou encore d'activité physique et nutrition. Ces groupes permettront d'entamer une réflexion commune sur les manques, les failles, et les moyens d'y répondre. L'agglomération souhaite, par ailleurs, mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé. RLV,

EXEMPLES D' ACTIONS

Numéro Vert RLV Vaccination

Au plus fort de la crise sanitaire, RLV a joué un rôle clé dans la mise en place de la campagne de vaccination locale, notamment via la création d'un numéro vert "RLV Vaccination" et l'organisation d'un centre d'appels. En lien avec les services de santé, l'hôpital de Riom et les médecins de Volvic, plus de 8 000 rendez-vous ont été donnés à des personnes ayant besoin d'un accompagnement pour se faire vacciner. Des agents issus de différents services impactés par la crise (musées, piscine, etc.) se sont mobilisés, pendant plus de 4 mois, quotidiennement.

Campagne de prévention et d'incitation aux dépistages des cancers

En 2021, pour faire face à la baisse des taux de dépistage des cancers liée à la crise sanitaire, RLV a travaillé avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers pour mettre en place une campagne de prévention auprès des publics cibles. 80 000 étuis de baguettes de pain affichant des messages de prévention et d'incitation au dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal ont ainsi été distribués dans environ 40 boulangeries du territoire.

CHIFFRES CLÉS

81 médecins généralistes et **47** spécialistes sont installés sur le territoire
On compte **1** hôpital et **2** maisons de santé pluriprofessionnelles

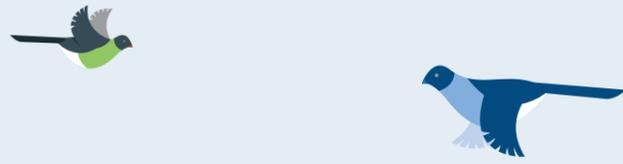
enfin, a pour objectif d'adapter les politiques de soins pour mieux répondre aux besoins et à leurs évolutions. Cela passe notamment par un travail de veille sur les problématiques liées à la santé.

Améliorer le parcours de soins des habitants du territoire : la collectivité de RLV peut jouer un rôle de facilitateur des acteurs de la santé pour lever les freins à une prise en charge précoce des patients. Elle peut encourager et accompagner la création de communautés professionnelles territoriales de santé regroupant les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser ensemble, et favoriser la création de Maisons de Santé et/ou de tout autre projet porté par des professionnels de santé. La Communauté d'agglomération peut, également faciliter la communication entre professionnels de santé, professionnels du médico-social, structures médico-sociales, etc afin de faire le lien entre les différents acteurs et faciliter les pratiques communes, voire l'émergence de projets et d'actions collectives. L'agglomération soutient, par ailleurs, le maintien d'une médecine d'urgence à l'hôpital de Riom. Enfin, la Communauté d'agglomération agit en faveur de la création d'outils pour le grand public facilitant l'orientation et le parcours de soins des patients (forum ou encore annuaire).



« Organiser des actions de prévention auprès des jeunes, dans le cadre scolaire et avec RLV Info Jeunes »

Conclusion



Le projet de territoire RLV Ambitions 2030 détaille la feuille de route des élus de Riom Limagne et Volcans.

Il s'agit désormais de le mettre en œuvre avec les services de l'agglomération, mais aussi avec les communes et l'ensemble des acteurs, car tout ne relève pas des compétences de l'intercommunalité.

Pour cela, le Projet de territoire devra être :

- **Présenté** dans les 31 communes ainsi qu'aux partenaires clés
- **Décliné** dans les projets de services de la collectivité tel un outil de management
- **Suivi et évalué** par les élus et les services

Pour ce faire, la **dynamique collaborative et participative** initiée pour bâtir ce document prospectif sera poursuivie, avec la mise en réseau des acteurs et le recours à la consultation citoyenne pour les grands projets.

Et maintenant ?

Le suivi du Projet de territoire s'appuiera sur plusieurs démarches :

- **La communication du projet auprès des communes, des partenaires et des habitants** afin que chacun se l'approprie et s'en inspire pour les politiques publiques et la mise en œuvre des projets
- **La référence aux 3 grandes ambitions et aux 25 objectifs stratégiques dans tous les documents** stratégiques de la communauté d'agglomération (conseils communautaires, élaboration des budgets, travail en commission, etc.)
- **La déclinaison de ces objectifs stratégiques dans les projets de services de RLV et dans le plan pluriannuel d'investissement**
- **L'évaluation du projet**, régulière et objective, avec la création d'un comité de suivi composé d'élus et d'agents

« À nous de mobiliser toute notre énergie et nos nombreux atouts pour réussir à mettre en œuvre ces ambitions ! »

Frédéric Bonnichon - Président de Riom Limagne et Volcans



Pulvérières



Saint-Bonnet-près-Riom



Saint-Ignat



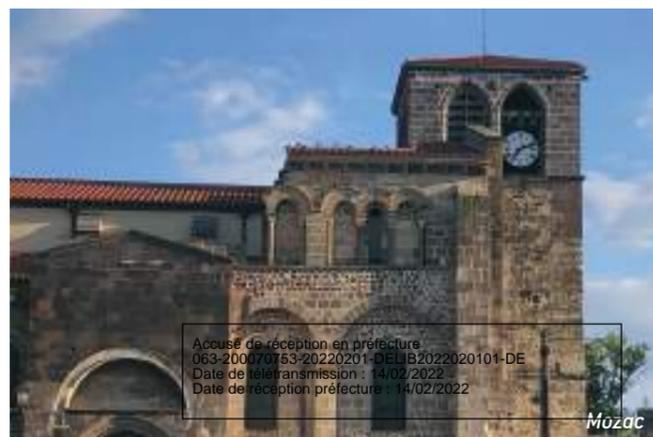
Saint-Beauzire



Saint-Laure



Varennes-sur-Morge



Mozac



Pessat-Villeheuve



Les Martres d'Artière



Les Martres-sur-Morge

Accusé de réception en préfecture
063-20070753-20220201-DELLB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

RLV



2030 PROJET DE TERRITOIRE

www.rlv.eu

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20220201-DELIB2022020101-DE
Date de télétransmission : 14/02/2022
Date de réception préfecture : 14/02/2022

